

La session débutera le 19 janvier

"Il nous plaît de mettre sur
leurs lèvres cette émouvante
prière :
"Seigneur, faites de moi un
instrument de votre paix; là où
est la haine, que je mette l'a-
mour; là où est l'offense, que je
mette le pardon; là où est la dis-
cord, que je mette l'union; c'est
l'esprit, que je mette la vérité;
là où est le doute, que je véri-
te la foi; là où est le désespoir,
que je mette l'espérance; là où
sont les ténèbres, que je mette
la lumière; là où est l'aridité,
que je mette la joie! O Seigneur,
faites que je ne cherche pas tant
d'être consolé que de consoler,
pas tant d'être compris que de
comprendre, pas tant d'être aimé
que d'aimer ceux que j'estime;
se donnant que l'on reçoit, c'est
en s'oubliant soi-même que l'on
trouve, c'est en pardonnant que
l'on obtient le pardon, c'est en
mourant à soi que l'on ressuscite
à l'éternelle vie..."

CANDICE

AINSI PARLE LE LECTEUR

Les réfugiés français et les conseils de Monsieur l'Ambassadeur

Québec, le 25 octobre 1948.

Des réfugiés politiques français ont enfin obtenu des autorités canadiennes le droit d'asile. Ottawa vient de poser à un geste qui l'honore. Il soustrait ainsi ces réfugiés à la vindicte d'un régime français incapable de rendre justice à des adversaires politiques, parce qu'un trop fort prestige de l'opinion en France restait dominée par les passions et l'esprit de vengeance.

Récemment, l'ambassadeur de France au Canada, M. Francisque Gay, tout en se défendant de donner des conseils à ces réfugiés, s'est permis, tout de même, de dire qu'à leur place, il retournerait en France pour défendre son honneur, afin de laisser un bon renom à ses descendants.

Quelle singulière suggestion: vouloir que ces Français, après avoir vécu des mois, des années de terreur, tout d'un coup, en France, aient une nouvelle expérience de ce régime, sous prétexte de sauver leur honneur!

Parmi ces réfugiés, plusieurs savent qu'une condamnation pèse sur eux, mais ne connaissent pas les raisons qui les incitent. Oh! les étranges coutumes!

Celui-ci est condamné à mort (rien que cela), un autre, à la détention à vie; un autre, à l'indignité nationale, etc. Toute cette sévérité sous le couvert de trois mots susceptibles d'être collés à tout Français qui a vécu sous l'Occupation: "COLLABORATION AVEC L'ENNEMI".

On fait bon marché en France de peines les plus sévères. C'est un COLLABORATEUR! Au peloton d'exécution — Prenez garde que ce crime nouveau fasse perdre à la France ses colonies. Les indigènes collaborateurs avec la France pourraient bien être terrorisés à leur tour par des Résistants indigènes.

Les beautés de l'épuration

Chez eux, ces réfugiés étaient traités comme des bêtes fauves. L'épuration, ils sont venus ici, pour échapper à l'emprisonnement. On les a enfermés en troupeau, hommes et femmes, dans une même cave, plusieurs semaines durant. Ignorons les détails abjects. C'est cela, l'épuration qui déshonore la France officielle d'aujourd'hui.

Ces réfugiés ont été dépourvus de tous leurs biens. Fuyant le terrorisme, ils sont venus ici, pauvres comme Job. Ils peuvent regretter d'avoir quitté les bas des bons amis, mais comment pourraient-ils nourrir le désir d'un retour en ce pays où on les a maltraités, tyrannisés, pour avoir été des fidèles serviteurs du régime légitime qui gouvernait en France pendant l'Occupation? A ces pauvres infortunés rendus au Canada à l'abri des injustices révoltantes, des ingratitude honteuses de leur pays, voici que l'ambassadeur de France, de son propre chef, sans que la France elle-même en fasse la demande, conseille de retourner dans cet enfer qu'ils avaient connu. C'est ineffable.

Paroles malheureuses

Et comme pour mieux leur démontrer l'odieuse qui les poursuivait même ici, M. Francisque Gay ajoute qu'il lui déplairait de tendre la main à de pareilles gens. Tout de même, lui, cet ambassadeur distingué, a tendu la main à son collègue dans le ministère de France, Maurice Thorez, le déserteur, le traître, le communiste. Il n'a pas hésité à faire partie d'un gouvernement qui plaçait sur un pied d'égalité des attestations du genre de résistance et du parti communiste. Ça ne lui a pas répugné d'être vice-président du Conseil dans un gouvernement qui demandait à l'armée de présenter les armes à son collègue Thorez, lui aussi vice-président du Conseil, et qui condamnait à mort un héros comme le comte de Bernoville. Je connais personnellement deux de ces réfugiés et leur famille, le docteur Montel et le comte de Bernoville. Leur ami-

tié m'honore; j'admire leur noblesse d'âme et leur intrépidité courageuse. La France les accueillait-elle doublement de son mépris, que je leur tendrais volontiers une cordiale poignée de main. Je serais heureux de les recevoir chez moi et de faire tout ce qui m'est possible pour alléger leur misère. Ils sont légion chez nous les Canadiens qui tiendraient le même langage. Dormez tranquilles, nobles réfugiés français, le gouvernement d'Ottawa, malgré l'animosité évidente d'une certaine bureaucratie, vous a rendu justice et respecte votre droit d'asile reconnu par tout pays civilisé et chrétien de temps quasi immémorial, comme l'a si bien expliqué le révérend Père Jésuite Ledit, tout récemment, dans un article remarquable. Ce n'est pas vous que la France a couverts de honte, en dressant contre vous des dossiers mensongers, pleins d'un esprit de vengeance; c'est elle-même qui, par sa parodie de la justice, s'est diminuée aux yeux de l'univers. On s'explique alors que Maurice Bardèche ait écrit: "Nous avons honte d'être Français. Nous n'avons pas cette honte, sous l'Occupation" (Lettre à François Mauriac, page 105).

La justice française

Que M. Francisque Gay ne perde pas son temps à défendre au Canada la manière d'exercer la justice en France. Un maréchal Pétain en prison accable la France d'une accusation d'injustice d'une telle envergure qu'il faudrait peut-être remonter à Jeanne d'Arc pour en trouver une plus grave. Pétain est rentré en France pour sauver son honneur. Pour l'honneur de la France et non le sien, il eût mieux valu que Pétain demeurât à l'étranger. Pétain dans sa geôle reste grand et la vraie France voit son beau visage pour dissimuler sa honte. L'Histoire n'attendra pas, comme pour Jeanne d'Arc, des siècles avant de donner à Pétain toute la mesure de sa gloire. Déjà les meilleurs esprits écrivent en France des livres révélateurs où apparaît dans toute son acuité la maladie profonde qui diminue la France. La seule lecture du réquisitoire et des plaidoiries au procès du maréchal Pétain soulève notre indignation contre la justice de ce qu'on appelle cyniquement: la libération, l'épuration. Les juges qui ont condamné le maréchal, l'Histoire les condamnera sévèrement à son tour. Les signes avant-coureurs de cette justice immanente se dessinent déjà. La France, depuis la libération, expie son erreur de ne pas avoir suivi loyalement ce chef incomparable.

Sans Pétain, Paris eût connu la destruction comme Varsovie et combien d'autres cités. Paris eût été la capitale de la France vaincue, la victoire des Alliés devenait impossible. Sans Pétain, la France sous l'Occupation eût subi des hécatombes pires que celles qu'elle a endurées. Le livre de L.-D. Girard: *Montoire Verdict diplomatique*, démontre admirablement le rôle difficile joué par le Maréchal pour aider les Alliés, tout en épargnant à la France les effets de la colère allemande surexcitée par cette Résistance qui coûtait tant de vies inutilement sacrifiées.

La Résistance

Pour avoir une juste idée du tort causé à la France par le marquis et la résistance, malgré l'héroïsme que des milliers ont manifesté en servant ces mouvements révolutionnaires, il faut lire le livre de Maurice Bardèche intitulé: *Lettre à François Mauriac*, ou encore la lettre de M. Francisque Gay écrite par lui-même à M. Bloud, le 7 avril 1944, lettre dans laquelle il se défend d'avoir participé à aucun mouvement de résistance, explique qu'il a toujours été en faveur d'un rapprochement franco-allemand, même lors de l'arrivée de Hitler au pouvoir. M. Gay a déclaré: "que les Français devaient sagement accepter l'effet de l'occupation et qu'il n'avait jamais cru à l'utilité et à l'efficacité de la propagande clandestine, pas davantage à la légitimité ni même à l'opportunité des attentats dirigés contre les troupes d'occupation et contre les collaborateurs". (Pour références, voir les Débats de l'Assemblée nationale constituante, volume III, 13 mars 1946, pages 726-727) ou encore voir: (Francisque Gay, dans le nouveau dictionnaire des gronettes, par Orion).

Roland Perreault comparait

Roland Perreault, 28 ans, 267 ouest rue Lagacière, un cousin de Donald Perreault, accusé du double meurtre des deux agents de police Paquin et Duranleau, a comparu hier matin devant le juge T.A. Fontaine sous une accusation de faux prétextes. Il aurait obtenu une somme de \$30 au moyen d'un faux chèque. Il a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 3 novembre prochain. Le tribunal lui a accordé sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$200.

Devant le même juge, Thomas Martin, 26 ans, 6402 Christophe-Colomb, a été accusé du vol par effraction de jour dans une maison d'habitation située au no 1723 rue Panet. L'accusé aurait dérobé aussi un radio d'une valeur de \$250. Il a protesté de son innocence et subira son procès le 3 novembre. Cautionnement de \$500.

Henri Leprieux, 30 ans, 1740 rue Centre, accusé du vol et du recel de marchandises d'une valeur de \$50 environ, la propriété de M. Samuel Lang, a aussi protesté de son innocence. Procès à la même date. Pas de cautionnement.

Nomination du Dr A. Jewitt

Au poste de principal du Bishop's College

Lennoxville, 28 (C.P.). — Le Dr Arthur Russell Jewitt a assumé aujourd'hui ses nouvelles fonctions comme principal de Bishop's College. A cette occasion deux docteurs en droit civil ont été décernés à des bienfaiteurs de cette université.

Le Dr Jewitt succède au Dr A. H. McCreer qui est décédé l'an dernier à la suite d'un accident d'automobile. M. Jewitt a également reçu aujourd'hui un doctorat en droit civil. Les noms des autres récipiendaires sont les suivants: M. C. Gordon Macdonald, docteur en droit, de Montréal et M. John H. Molson, également de Montréal.

Un Ontarien tué à Louiseville

Un Ontarien a perdu la vie, hier, dans un accident de la route, à l'entrée de Louiseville. La victime, qui voyageait dans une auto Nash, 1939, filait dans la direction de Québec, lorsque la voiture est entrée en collision avec un camion conduit par M. Marcel Michaud, de Louiseville. M. Michaud s'en est tiré indemne, mais l'Ontarien a été tué sur le coup. Son corps a été acheminé par avion vers son foyer à Louiseville. La victime n'a pas encore été identifiée. Les dommages aux deux véhicules sont considérables.

Comment apprécier la valeur des tribunaux

Pour connaître la mesure de la justice française depuis la libération, il faut prendre connaissance de documents comme: 10.—*Laval parle* (livre écrit par Laval lui-même dans sa prison. Laval a été condamné à mort après un simulacre de procès où il lui a été impossible de se faire entendre). 20.—*Pourquoi je n'ai pas défendu Laval* par Albert Naud. (Par respect pour le Barreau de France, M. Naud s'est retiré du procès de Laval, afin de ne pas participer à une honteuse parodie de la justice française). 30.—*Le procès de Pétain* par le bâtonnier Paul Buttin. (Pétain a été fusillé). 40.—*Le procès de Charles Maurras* par Georges London. (Maurras est condamné à la détention perpétuelle). La lecture de ces volumes et de combien d'autres démontre que les passions aveuglées des esprits et infusent à la magistrature un esprit de vengeance. Est-ce cette justice qu'a voulu défendre M. Francisque Gay? Il y a lieu d'en douter. Alors laquelle veut-il réhabiliter?

Le chef de la Résistance

Seuls de parfaits naïfs retourneraient de bon gré en France pour se livrer à la justice de ce pays tout bouleversé par l'esprit d'anarchie, semé pendant quatre ans par un chef illégitime qui avait cru — lors de l'effroyable désastre que subissait la France — plus noble de fuir outre-Manche, après avoir obtenu la garantie de toucher un salaire de général anglais, d'être accompagné de sa femme et de ses enfants, et avoir obtenu l'assurance que toute sa famille et lui-même recevraient les privilèges de la citoyenneté britannique, advenant une victoire allemande.

On protégeait sa peau et les siens en haut lieu, pendant qu'on demandait à la radio, aux autres, de poursuivre la dangereuse

Vite et bien

vont ensemble
mois seulement à
l'IMPRIMERIE POPULAIRE

Appelez aujourd'hui

BE. 3361

Un représentant ira
vous visiter.

CLUB SOCIAL MONTREAL

Plaidoyer en faveur de la langue française

M. de Longchamps met l'accent sur les beautés de notre langue — Création de nouveaux chevaliers du Bon Parler français

La création d'une trentaine de chevaliers du Bon Parler français venait couronner, hier soir, la réunion des membres du club social de Montréal tenue dans les salles du club Canadien.

C'était la première réunion de l'année et le secrétaire du club, M. Jules-A. Le Beau, avait organisé une fort intéressante soirée, marquée de la causerie de M. de Longchamps de la création de nouveaux chevaliers et d'un court récit de chant par Mlle Andrée Lescot.

M. Ernest de Longchamps, parlant à titre de secrétaire général de la Société du Bon Parler français, a fait l'éloge du "beau langage" comme élément de distinction et de succès parce que, dit-il, si la distinction veut signifier: bonnes manières, élégance, rien de surprenant que la langue française bien parlée soit un élément de haute distinction.

Quoi de mieux qu'un beau langage pour couronner les qualités d'un homme de distinction? Ne se doit-il pas d'habiller convenablement sa pensée dans les plus belles parures de la langue française?

Le conférencier dit qu'à tous les échelons de la société, beaucoup de gens sont malheureux de ne pouvoir parler correctement et s'efforcent d'employer un beau langage; il faut, toutefois, qu'ils s'astreignent à corriger certaines fautes dont M. de

Longchamps donne plusieurs exemples.

Il dit aussi que le bon parler conduit au succès parce qu'il contribue à faire naître la confiance et le respect en faveur de ceux qui l'emploient; c'est là une constatation psychologique que l'on observe souvent lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un.

M. de Longchamps conclut sa causerie en disant que nous devons à la France et à nos aïeux de bien parler le français: le complément de notre personnalité l'exige, notre intérêt aussi.

Parmi les invités à la table d'honneur, se trouvait M. Jules Massé, le président de la Société du Bon Parler français; il remit leurs insignes aux nouveaux chevaliers et prononça lui-même une courte allocution mettant en relief la valeur "économique" de la langue française.

Voici la liste des chevaliers: MM. J.-O. Chartrand, Napoléon Courtemanche, M. Jean Penverne, Benoît Laberge, L.C., Gustave Le Droit, E.-A. Doucet, l'abbé André Laberge, Aimé Dominique, Jules-A. Le Beau, J.-Roméo Vinet, Aimé Allard, Aimé Gendron, Edgar Charbonneau, René Lallouche, J.-F. Lagarde, J.-F. Guay, Dr G.-E. Vanasse, Alphonse Guindon, Guy Roy, L.-J. Leblanc, Dr Donald Marion, Pierre Archambault, Jean-Paul Bonin, Gérard Laferté, Guy St-Laurent et J.-O. Houle.

Nouvelles des Trois-Rivières

Honneur à deux Trifluviens — Nouveau collège classique

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.). — Le gouvernement français confèrera un honneur exceptionnel à deux de nos citoyens les plus distingués: Son honneur le maire Arthur Rousseau, président de l'Union des maires et de la ville de Trois-Rivières, et M. l'abbé Albert Tessier, du séminaire des Trois-Rivières. Le premier recevra une médaille à l'effigie de Colbert, frappée en 1874, et le second, une médaille à l'effigie de Louis XIV, datée de 1683.

Ces médailles, qui sont d'une grande beauté et qui ont été tirées de la collection nationale de France, seront remises aux

récipiendaires par Son Excellence M. Francisque Gay, ambassadeur de France, au cours d'une cérémonie qui a lieu aujourd'hui à l'Auditorium de l'Académie de la Salle.

Les Pères Franciscains construiront un autre collège classique aux Trois-Rivières. Cette heureuse nouvelle nous a été confirmée par le maire Arthur Rousseau, à l'issue d'une série d'entretiens qu'il a eus avec le R.P. Flavien Vary, O.F.M., délégué du T.R.P. Jean de Capistran Cayer, provincial des Franciscains au Canada.

Ce nouveau collège, dont la construction débutera probablement dès le printemps, remplacera le vieux Collège Séraphique (Séminaire Saint-Antoine) de la rue Laviolette, devenu trop exigu.

La Cité cédera à cette fin un terrain d'une superficie d'un million cinq cent mille pieds carrés boulevard des Forges.

On dit que la construction du nouveau collège coûtera au moins \$500,000.

Un jury de la cour d'assises a acquitté, hier soir, Paul-Emile Jutras, ancien assistant-gérant de la Caisse populaire de Ste-Bridgette des Saules, dans le comté de Nicolet, des cinq accusations de vol d'une somme de \$8,003.30 de faux et d'utilisation de faux dans l'exercice de ses fonctions. Le juge H.-A. Fortier, qui présidait au procès, a immédiatement ordonné la libération de l'accusé, que défendait Me Léon Méthot, C.R.

Promotions au service des incendies

Suivant une recommandation du chef du service municipal des incendies, M. R. Paré, ratifiée mardi par le comité exécutif, le capitaine Auguste Picard devient chef de district. La liste résume quatorze autres promotions; celle de M. Picard est la principale.

Jeunesse CANADIENNE LA VOIX DES JEUNES DU CANADA

publie dans son
numéro d'octobre:

- Des pages inédites sur la Conférence internationale des Jeunes à Londres.
- une longue lettre d'une jeune Allemande "J'ai admiré les Canadiens".
- l'interview d'une jeune Canadienne en stage à l'O.N.U.
- "Les jeunes dirigent la politique en Asie".
- "A l'école de l'Europe".
- les opinions de jeunes du monde sur "la femme et la famille avant le travail", etc.
- Chroniques: cinéma — mode — maison — sport — arts de la scène — carrières féminines.

Vous trouverez "Jeunesse canadienne" à tous les kiosques et chez tous les dépositaires importants.

15c le numéro.

Vous vous abonnez (12 numéros: \$1.50) à "Jeunesse canadienne", 325 Chemin Ste-Catherine, Montréal 8, D.O. 1151.

La couleur du temps...

Helena, Montana, 28 (A.P.). — Il faut décidément en être arrivé à une époque curieuse pour voir des Américains, si empreints autrefois à la recherche de l'or, le négliger maintenant au profit de biens infiniment moins brillants. Le gisement aurifère d'Helena, dans le Montana, découvert en 1804, avait rapporté jadis \$16,000,000 aux mineurs qui le repérèrent. Comme on le croyait depuis complètement épuisé et que la ville s'étendait sans cesse, exploitant d'autres industries, l'entrée des puits avait été recouverte par le pavage de ce qui est maintenant la principale rue de l'endroit. Mais l'autre jour, en creusant les fondations nécessaires à un ascenseur, à l'hôtel Placer, des terrassiers aperçurent un filon inconnu et tout le teneur en or était de \$1.75 la verge cube, donc suffisante pour une exploitation profitable. Mais le secrétaire-trésorier de l'hôtel, Hugh Gaw, est un homme qui croit que l'or se gagne maintenant dans le maniement d'affaires sérieuses comme un hôtel acahalé plutôt que dans les mines. Jugant qu'un délai dans les travaux serait une perte ("Le temps, c'est de l'argent"), il a immédiatement fait couler du béton armé, en prononçant cette phrase qui aurait fait bondir les anciens prospecteurs de la Californie et du Yukon: "Nous n'avons pas de temps à perdre à chercher de l'or!"

Arrêt dans la démolition des usines nazies

Washington, 28, (A.P.). — Les trois grande puissances de l'ouest se sont enfin accordées pour faire une revue complète du programme de démolition des anciennes usines allemandes de guerre destinées à servir de réparations aux Alliés. Londres et Paris se sont cependant objectés à la demande de Washington de cesser ce démantèlement d'ici la fin du nouvel examen du programme. C'est l'administrateur du plan Marshall, Paul Hoffman, qui avait requis cet examen en soutenant que certaines usines devraient être conservées pour servir à la reconstruction de l'Europe. Mais, si les démolitions doivent se poursuivre quand même, les livraisons de machines seront en tout cas suspendues.



Livraison immédiate
POMMES MacINTOSH
de FRELICHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANCY. Livraison IMMEDIATE. Donnez votre commande \$2.89 dès aujourd'hui. Le 1/2 minot

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

Signalez
JOUR et NUIT:
HA. 7251

Pensée du jour

RIEN D'IMPOSSIBLE SI...
Jésus répondit: "O génération incrédule et perverse, jusqu'à quand resterez-vous avec vous? Jusqu'à quand vous supporterez-vous? Amenez-le moi ici." Jésus lui commanda et le démon sortit de l'enfant qui fut guéri à l'heure même. Alors les disciples s'approchèrent de Jésus en particulier et lui dirent: "Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser?" Jésus leur dit: "A cause de votre peu de foi, je vous le dis en vérité si vous avez de la foi comme un grain de senevé, vous direz à cette montagne: Transporte-toi d'ici là — elle s'y transportera, rien ne vous sera impossible."

MATT. XVII, 17-20

Réunions et Conférences

AUJOURD'HUI

Canadian Institute of Chemistry (Section de Montréal): à 6 h. 30 p.m., à l'hôtel Queen's. Conférencier: M. le professeur V. K. La Mer.

Engineering Institute: à 8 h. 15 p.m. Conférencier: M. H.M.S. Ferguson.

Investigation générale

SERVICE CONFIDENTIEL

PERSONNEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

ROBERT INVESTIGATION SERVICE

254 Ste-Catherine E., MA. 5588

Résidence — MA. 7464

MESSAGER

Jeune garçon débrouillard, 15-16 ans, pour faire les messages dans service de la publicité. S'adresser 432 est, rue Notre-Dame.



BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine

AM. 1420 Montréal

Voici notre actionnaire moyen...



Il s'appelle peut-être Emile Legault, George Wilson ou Patrick O'Reilly. Il est cultivateur, avocat, menuisier, agent d'immeuble, banquier ou peut-être instituteur. C'est peut-être même un de nos propres employés. Sa femme ou sa mère est peut-être aussi au nombre de nos actionnaires. A tout événement, cet actionnaire moyen et les quelque 5,000 autres Canadiens qui représentent tous les degrés de l'échelle sociale sont véritablement les propriétaires de la Compagnie Dominion Textile Limitée. L'an dernier, comme groupe, ils ont fait des affaires pour une somme de \$57,838,394. C'est en effet là la somme totale des revenus de la Compagnie au cours de l'année.

Mais, simplifions le tableau et disons que chaque actionnaire a fait pour \$11,567.67 d'affaires. C'est là l'argent qu'il a retiré. Mais, maintenant, voyons ce qu'il a dû déboursier pour faire ces recettes. Voici l'analyse en gros des déboursés encourus par chaque actionnaire:

Matériel brut (du coton brut, surtout).....	\$5,730.85
Produits chimiques, empois, teintures, caisses d'emballage, autres approvisionnements et frais d'exploitation, tels que pour réparations, combustible, électricité pour le fonctionnement des machines et l'éclairage, pensions, assurances et autres dépenses du genre.....	\$2,184.68
Sommes payées aux employés.....	\$2,628.16
Taxes.....	\$ 457.01
Investissement supplémentaire permettant de maintenir l'entreprise dans un état de stabilité.....	\$ 178.01
Profit net reçu par l'actionnaire moyen (sur lequel il devra payer ses impôts personnels).....	\$ 388.96

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

FABRICANTS DES PRODUITS *Tex-made*

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine
Livraison partout direct-
ement de nos serres
chaudes.
C.H.P. 12 h. 25
PL 1786-1787 12 h. 30

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 432 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canado-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue).....	\$6.00
Montréal et banlieue.....	9.00
Etats-Unis et Empire britannique.....	8.00
Union postale.....	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada.....	2.00
Etats-Unis et Union postale.....	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair *3361



LESAGE
SAINT-THÉRÈSE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI 28 OCTOBRE 1948



Ca ravigote

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, nouvel évêque de Saint-Paul, en Alberta, a été sacré ce matin

Il a la charge d'un nouveau diocèse — Le délégué apostolique est l'évêque consécrateur de Son Exc. Mgr Baudoux

Successeur des grands évêques de l'ouest, Mgr Langevin, les Grands, les Grouard, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, premier évêque du nouveau diocèse de Saint-Paul, en Alberta, a reçu ce matin l'onction épiscopale des mains de Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Les magnifiques cérémonies du sacre se sont déroulées en la cathédrale même de Saint-Paul, près de l'endroit où deux Obis, les Pères Lacombe et Thérien, fondaient il y a quarante ans une colonie pour les Métis de la Saskatchewan et du Manitoba.

Le Saint-Siège reconnaît aujourd'hui le caractère français qu'ils ont imprimé à toute la région, par la nomination d'un évêque de langue française à la tête du nouveau diocèse.

C'est au milieu d'un grand concours de membres du clergé régulier et séculier, de religieux et de laïcs, que le nouvel Ordinaire de Saint-Paul a été élevé à l'épiscopat.

L'évêque consécrateur était assisté de LL. EE. NN. SS. J.-H. Prud'homme, évêque de Salde, et P. Pocock, évêque de Saskatoon, comme coconsécrateurs. M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys, Manitoba, était le prêtre assistant; le R. P. C. Chailoux, C.S.S.P., curé de St-Vincent, Alberta, et M. l'abbé Eugène Rooney, curé de Westlock, Alberta, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur.

Diacre et sous-diacre d'office: M. l'abbé H. Griffin, supérieur du grand séminaire d'Edmonton, et le R. P. Valérien Gaudet, O.M.I., supérieur du collège Saint-Jean d'Edmonton.

Selon la coutume, deux sermons ont été prononcés: l'un en français, par Son Exc. Mgr Henri Routhier, coadjuteur de Grouard, et l'autre en anglais, par Son Exc. Mgr John Hugh MacDonald, archevêque d'Edmonton.

Son Exc. Mgr Routhier

La presque totalité du sermon de Mgr Routhier est composée de textes de l'Evangile et du droit canon, établissant les pouvoirs du Pape et des évêques, les deux pouvoirs «essentiels» de l'Eglise. Le nouvel évêque arrive donc à ses fidèles comme le pasteur de leurs âmes «revêtu d'une autorité qui lui vient immédiatement du Souverain Sauveur qui est le Christ». C'est un Père en Jésus-Christ, désigné à l'épiscopat pour ses remarquables qualités de cœur et d'esprit, pour le zèle vraiment catholique de son ministère.

Mgr Routhier invite enfin les fidèles à écouter la parole de leur nouveau pasteur avec respect et affection pour qu'ainsi ils assurent leur bonheur sur terre et au ciel.

Son Exc. Mgr MacDonald

Après avoir présenté ses hommages au délégué apostolique, le représentant du Pape, Mgr MacDonald reprend à sa façon les idées énoncées par l'orateur précédent.

Il loue chez le nouvel évêque un grand souci de la chose sociale: «Le clergé et le laïc, dit-il, ont été très heureux de votre nomination, parce que vous avez toujours pris un vif intérêt à la doctrine sociale de l'Eglise, et tout particulièrement aux encycliques sur les problèmes sociaux, l'action catholique et le

Corps mystique». Ils sont heureux de ce que vous donniez votre entier appui à la Fraternité de la doctrine chrétienne et à la Croisade du Rosaire familial. Ils savent — et là-dessus ils espèrent être renseignés plus complètement par Votre Excellence — que la doctrine du Corps mystique est à la racine de toute doctrine sociale catholique, de toute action catholique, de toute œuvre charitable; que, bien comprise, elle changera nos méthodes d'enseignement de la religion, du berceau au séminaire, de la classe de catéchisme à la chaire. Ils savent que vous enseignerez cette doctrine de façon à leur donner une nouvelle conception de la vie chrétienne, et au sens plus prononcé de leur responsabilité, dans le plan de la divine Providence pour le salut du monde.

Le nouveau diocèse

Le nouvel évêque prend charge d'un diocèse qui s'étend de la frontière de la Colombie canadienne à celle de la Saskatchewan. La limite nord est la latitude 55e, c'est-à-dire que le diocèse de Saint-Paul est séparé des vicariats apostoliques de Grouard et de Mackenzie par la même limite qui sépare les diocèses de Saint-Paul et d'Edmonton, est fixée à la latitude 45e, depuis la frontière de la Colombie jusqu'à la rencontre de cette ligne avec la rivière Saskatchewan nord; de ce point à la frontière de la Saskatchewan, ce sera la rivière du même nom qui formera la ligne de séparation. Les détails de la nouvelle sont dus à la courtoisie de l'hebdomadaire français de Winnipeg, *La Liberté et le Patriote*.

Le diocèse d'Edmonton perd son premier évêque, Son Excellence Monseigneur Marie-Antoine Roy

Une crise cardiaque l'a emporté, au début de l'après-midi d'hier — Il fut le premier franciscain à diriger un diocèse du Canada

Edmonton, 28 (C.P.) — Son Exc. Mgr Maurice-Antoine Roy, O.F.M., évêque d'Edmonton, le premier franciscain qui ait reçu l'onction épiscopale au Canada, est décédé à Edmonton hier, à l'âge de 55 ans.

Sa dépouille mortelle reposera d'abord à l'Hôtel-Dieu, où il est mort, puis sera transporté à la cathédrale de l'Immaculée-Conception, mardi après-midi. On y chantera le service funéraire, mercredi matin.

Mgr Roy était tombé malade le 1er octobre, alors qu'il prêchait une retraite à Québec. Il y fut hospitalisé durant dix jours. Après son retour à Edmonton, le 17 octobre, il dut contrevenir plusieurs cérémonies; il entra à l'hôpital dimanche dernier. Le Dr Jean Fortier, de Québec, spécialiste des maladies du cœur, s'est rendu à Edmonton, hier, pour donner ses soins

à Mgr Roy, mais ce dernier mourut peu après midi, d'une crise cardiaque. C'est en août, 1945, que Son Exc. Mgr Roy devint le premier évêque du nouveau diocèse d'Edmonton.

La vie de Mgr Roy

Le quatrième d'une famille de seize enfants, il naquit à Saint-Michel de Bellechasse, près de Québec, où ses parents vivaient. Elle est la petite-nièce de Son Exc. Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal. Son père, M. Louis-Arthur Roy, un cultivateur, est décédé en 1929. Six frères de Mgr Roy sont prêtres, dans la province de Québec. Un septième est mort alors qu'il se préparait à entrer chez les Franciscains. Trois de ses sœurs sont religieuses.

Mgr Roy commença ses études à l'école paroissiale de Saint-Michel, et les termina au grand sé-

minaire de Québec. Il fut ordonné en 1917, par Son Exc. Mgr Bégin, prédécesseur du cardinal Rouleau. Avant d'entrer chez les Franciscains, il fut un an vicaire de la paroisse de Sainte-Croix de Lotbinière.

Il prononça ses premiers vœux chez les franciscains en 1918. Trois années plus tard, il prononça ses derniers vœux et était assigné au ministère de la prédication.

Mgr Roy fut bientôt connu dans le Québec et les autres provinces comme prédicateur et écrivain vigoureux. Durant un certain temps, il s'occupa à prêcher des retraites pour laïcs, religieux et séminaristes.

Il a publié plusieurs livres. L'un d'eux, qui traite des vocations, est l'un des meilleurs qui aient été publiés sur le sujet, de l'avis même du défunt cardinal Villeneuve, qui en a fait la préface.

M. V. Gratton fait une mise au point sur notre avenir économique

L'épanouissement progressif d'une grande agglomération urbaine est conditionné par un ensemble complexe de forces dont l'impulsion vient à la fois de l'extérieur et du milieu ambiant. Ainsi il serait absurde de supposer qu'une ville puisse avancer sous un régime d'économie fermée, c'est-à-dire sans entretenir des relations multiples avec d'autres centres voisins ou éloignés, également incapables de se suffire à eux-mêmes.

Montréal n'échappe pas à la loi commune d'interdépendance régissant l'orientation matérielle de toute collectivité dans le cadre d'un pays ou d'un hémisphère.

Il s'ensuit que les perspectives futures de la région métropolitaine, dans l'ordre économique, sont étroitement liées à des phénomènes de solidarité, à des courants d'échange fondés sur des ententes politiques, ainsi qu'à des facteurs qui se ramènent, en définitive, à une question de production et de consommation équilibrée sur le plan national autant qu'international.

Voilà, brièvement concrétisé, le vaste sujet que M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique, a traité aujourd'hui devant les membres du Club Richelieu.

L'extraordinaire développement qui s'étale sous nos yeux à Montréal depuis quelques années est le prolongement d'un courant que la guerre a créé. Au lendemain des hostilités, dit M. Gratton, l'activité économique s'est connue un niveau de développement qui n'avait pas été atteint avant la guerre. Cette extension se traduit aujourd'hui par des gains prodigieux, dans tous les domaines, par rapport aux années de paix.

Pendant la guerre, poursuit M. Gratton, le besoin d'échapper à la congestion du centre de la ville, joint à la recherche de vastes espaces pour y construire des usines d'un seul étage, déterminèrent un renouveau des affaires vers les périphéries.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Ecossais, qui ont été les premiers à se donner un drapeau provincial, sont très fiers de leur histoire particulière. Howe et Uniacke ont joué sur un théâtre plus restreint un rôle similaire à celui de La Fontaine et de Baldwin et obtenu un succès à peu près simultané.

Si l'influence de La Fontaine et de Baldwin a pesé plus lourdement que celle de leurs émules néo-écossais sur l'évolution constitutionnelle des anciennes colonies anglaises de l'Amérique du Nord, Howe et Uniacke possèdent sur leurs émules un léger avantage chronologique dont les Néo-écossais ne manquent pas de tirer tout le parti possible. Les Néo-écossais invoquaient en outre le fait que le Canada a déjà eu un timbre de vingt sous à l'effigie de La Fontaine et de Baldwin et que Howe et Uniacke n'ont jamais été honorés de cette façon.

D'après ce que nous avons appris, M. Bertrand aurait alors décidé qu'il valait mieux ne pas remettre en question le mérite de la conquête du gouvernement responsable que l'opinion canadienne reconnaît généralement à La Fontaine et à Baldwin. Et c'est pour cela que le timbre commémoratif qui rappelle le centenaire de l'instauration du gouvernement responsable ne porte l'effigie d'aucun des hommes d'Etat de 1848. Comme on le sait, le nouveau timbre de quatre sous représente tout simplement l'édifice du Parlement à Ottawa. Le compromis aurait été plus acceptable si l'on n'avait pas ajouté au dessin principal les effigies de la reine Victoria et du roi Georges VI qui lui donnent un petit air colonial.

Pierre VIGEAINT



Employé à un salaire de \$24 par semaine dans une fabrique de stores pour fenêtres à Toronto, Albert Robbins, 65 ans, que l'on voit ici avec son épouse et sa fille, s'est permis de prendre congé de sa tâche pour un jour en apprenant qu'il venait de gagner \$40,000 avec un billet sur le cheval qui s'est cassé second, Royal Tern, le "sweepstake" des hôpitaux d'Irlande.

Le Congrès sera appelé à voter \$1,200,000,000 pour le plan Marshall

WASHINGTON, 28 (A.P.) — Les officiels de l'Aide à l'étranger ont dit aujourd'hui qu'ils se proposaient de demander au Congrès des Etats-Unis de tenir le plan Marshall durant les mois d'avril, mai et juin de l'année prochaine.

Les \$5,055,000,000 votés pour l'aide à l'Europe seront épuisés à la fin du mois de mars, 12 mois après la mise en branle du programme, a rapporté un porte-parole.

Le Congrès a voté ces sommes pour 15 mois, soit jusqu'à la fin de l'année fiscale fédérale qui se terminera le 30 juin prochain. Il a cependant donné au président Truman le pouvoir d'autoriser les administrateurs du plan Marshall à dépenser ces montants en 12 mois.

Dès le mois d'août dernier, le président Truman avait laissé entendre qu'il serait nécessaire de voter d'autres crédits pour \$1,500,000,000 pour les trois derniers mois.

Le porte-parole du plan Marshall a dit que l'estimé de \$1,200,000,000 dont on croit avoir besoin était le meilleur qu'on pouvait faire à date.

M. Paul G. Hoffman, administrateur du plan, a dit que l'on aurait probablement besoin d'un peu moins d'argent pour la seconde année, la reconstruction de l'Europe ayant fait des progrès considérables cette année.

La grève des débardeurs français suit de près celle des mineurs

Sur l'ordre de la C.G.T., les débardeurs français refusent de décharger 22 cargos charbonniers américains — Lewis demande que Truman intervienne dans la grève des charbonnages — Horner blâmé par les siens

Paris, 28 (A.P.) — Dans un nouvel effort pour maintenir l'effet de la grève des charbonnages sur l'économie française, la Confédération générale du travail a obtenu que les débardeurs abandonnent à leur tour le travail dans sept ports de France où 22 navires attendent d'être déchargés des 200,000 tonnes de charbon qu'ils viennent de ramener des Etats-Unis.

Le gouvernement Queuille songerait à faire quand même décharger ces cargos par les autres ports, mais les syndicats refusent à son service, qui se sont employés jusqu'ici surtout à occuper les mines pour empêcher que le départ des équipes d'entrepreneurs ne les endommage.

La C.G.T. ajoute: songer à une grève des chemins de fer qui amènerait en France le charbon de la Ruhr allemande, de la Belgique et de la Hollande, bien qu'on ne voit pas comment elle puisse réussir car un premier essai de grève de ce côté a été déjoué.

Des 22 navires immobilisés par la grève des débardeurs, 11 se trouvent au port de Rouen, 5 à Dieppe, 2 à La Pallice et un à chacun des ports de Dunkerque, Nantes, St-Nazaire et Marseille. La C.G.T. a aussi prié les mineurs de refuser à l'avance de participer à tout transport de charbon étranger vers la France.

Kiosques sur les terrains privés

Un projet de réglementation municipale

A la séance municipale de mardi prochain, le comité exécutif présentera au conseil un projet de règlement concernant l'établissement de kiosques de journaux, de taxis, d'entreposage d'automobiles usagées, etc., sur la propriété privée.

Il y est stipulé que la ville de Montréal autorisera la construction de ces kiosques pourvu que l'on se conforme aux exigences suivantes:

Les kiosques devront être situés à au moins dix pieds de

Chute d'un DC-4, deux morts

Trois autres personnes ont été blessées

Edmonton, 28 (C.P.) — Un appareil des "Northwest Airlines" s'est écrasé hier soir à environ 35 milles au nord-ouest d'Edmonton, près du petit village de Altondale. Deux membres de l'équipage ont trouvé la mort dans cet accident cependant que trois autres étaient plus ou moins grièvement blessés.

Il s'agissait d'un avion de transport du type DC-4, on ne connaît pas encore la cause du crash sur le coup. Bien que l'on ait versé l'escorte d'Altondale à 5 h. de l'après-midi. Peu après le contact radio fut impossible et l'on commença les recherches. Les témoins oculaires ont déclaré que l'appareil avait pris feu quelques instants après s'être abattu. Le capitaine Ben Christian, 34 ans, de Minneapolis et le mécanicien Henry Kryzack, 23 ans, de Saint-Paul, ont été tués sur le coup. Bien que l'on ne possède encore aucun détail sur l'état des autres blessés, l'hôpital a révélé que l'un d'eux a été l'objet d'une transfusion de sang.

A la nouvelle de l'accident, le RCAF envoya des ambulances et des médecins. Il n'y avait aucun passager à bord.

Bishop honore trois Canadiens

Ils ont reçu hier des doctorats honorifiques

Lennoxville, Qué., 28 (C.P.) — Trois personnes, représentant la Justice, l'Education et les Affaires, ont reçu hier des doctorats honorifiques de Bishop's College, lors de l'Intronisation du Dr Arthur Russell Jewitt, comme principal de cette institution.

Les trois récipiendaires sont le juge C. Gordon McKinnon, de la Cour supérieure à Montréal; M. John H. Molson, également de Montréal, et le Dr Jewitt lui-même.

Le nouveau principal succède au Dr A. H. McGree, qui s'est retiré l'année dernière. Le Dr Jewitt vient de l'université Western, à London; il fut aussi professeur à l'université Dalhousie, à Halifax.

Chez les Franco-Américains

La Semaine de la presse Franco-américaine — Le centième anniversaire de naissance de Ferdinand Gagnon

Lowell, 27. — L'Alliance des journaux franco-américains de la Nouvelle-Angleterre vient de fixer aux 19-26 juin, la semaine dite de la presse franco-américaine. Cette manifestation coïncidera avec le centième anniversaire de la naissance de Ferdinand Gagnon, le dévouement d'un monument à sa mémoire et la fête patronale de la Saint-Jean-Baptiste.

Le monument Gagnon sera élevé sur le Carré Lafayette, à Manchester, N.H. C'est à Manchester que le journaliste publiait, en 1869, sa *Voix du Peuple*, et c'est l'actuel maire de Manchester, M. Joseph T. Benoit, qui a suggéré l'érection de ce monument.

La naissance officielle de l' "Action Politique Libérale"

La nouvelle est annoncée de Québec — Ce mouvement demande la tenue d'une convention libérale

Québec, 28 (C.P.) — Confirmant une nouvelle annoncée en premier par le "Devoir", le major François Fournier, avocat de 29 ans, de Québec, officier du Régiment de la Chaudière, au cours de la guerre, a annoncé officiellement hier soir la formation d'un mouvement politique sous le vocable de "l'Action Politique Libérale".

Ce mouvement, dont l'organisation se poursuivait depuis plusieurs mois, est composé en grande partie de jeunes libéraux. Plusieurs réunions ont été tenues dans différentes parties de la province, et particulièrement à Québec et Montréal, depuis le 28 juillet dernier, lorsque l'Union Nationale de M. Duplessis a fait essuyer un balayage complet au parti libéral, en remportant 82 comités sur 92, à la dernière élection provinciale.

Les directeurs de l' "Action Politique Libérale" ont annoncé en même temps qu'ils demanderaient au chef provincial actuel, M. Adélard Godbout, démission de son propre comté à la dernière

élection, de convoquer une convention provinciale, pour le choix d'un nouveau chef.

Dans un communiqué, M. Fournier dit ce qui suit: "Après l'élection du 28 juillet dernier, quelques libéraux sont d'avis que les membres du parti devraient se réunir pour former un comité d'organisation en vue des prochaines activités dans le parti libéral. Ce comité s'appelle l' "Action Politique Libérale". Le communiqué ajoute que le nouveau mouvement désire ardemment garder dans les cadres du parti la meilleure tradition libérale et demeurer en relations constantes avec les 500,000 libéraux qui sont demeurés fidèles à l'idéal du parti, au cours de la dernière élection provinciale.

"Nous augmenterons le nombre des adhérents", dit encore le communiqué, "au seul groupe politique dans notre province, depuis la Confédération, qui a été le défenseur constant de l'autonomie provinciale."

Les pourparlers entre le Canada et Terre-Neuve se continuent

On discutera de problèmes financiers

Ottawa, 28. (C.P.) — Les représentants du Canada et de Terre-Neuve, occupés à rédiger un accord conduisant à l'union des deux pays, ont annoncé hier, à l'issue d'une séance à huis clos, que l'on commencera la semaine prochaine des discussions en haut lieu sur des problèmes d'ordre financier.

A la fin de la réunion d'hier, M. Louis Saint-Laurent et M. A. J. Walsh, chef de la délégation terre-neuvienne, ont déclaré que des "progrès satisfaisants" ont été atteints jusqu'à maintenant dans la discussion des problèmes.

La réunion d'hier avait surtout pour but de considérer les modalités d'application à Terre-Neuve de la loi canadienne; ainsi que les procédures constitutionnelles à suivre pour l'union des deux pays.

La prochaine séance plénière aura lieu la semaine prochaine et l'on discutera probablement de questions financières. En attendant, les divers sous-comités se réuniront pour "conclure" leurs travaux sur d'autres questions. Ceci constitue la première indication officielle que, sur certains points, les négociations sont sur le point de se terminer.

La police des Soviets est un peu trop bien armée, dit-on

C'est ce que pense sir Brian Robertson de la police de l'Allemagne — Départ accéléré des enfants berlinois — Transport ferroviaire du courrier interdit

Berlin, 28 (Reuter). — D'après les informations que dit avoir reçues le gouverneur militaire britannique en Allemagne, le général sir Brian Robertson, les Soviétiques organisés dans leur propre zone d'occupation une force allemande de police d'un effectif d'au moins 200,000 hommes et pourvue d'un armement très puissant.

Sir Brian n'a pu s'empêcher de s'étonner au passage que cette police prétende avoir besoin d'armes telles que mortiers, mitrailleuses lourdes et voitures blindées. Il croit avoir quelque raison de penser que, sous peu, ce chiffre de 200,000 policiers pour l'est de l'Allemagne, sera doublé, avec l'appoint des policiers routiers, riverains, ferroviaires et industriels.

Tout en notant que la création d'un tel corps policier contredit l'accord de Potsdam, le général assure que les grandes puissances de l'ouest n'ont aucune intention d'imiter les Soviétiques sur ce point ni plus de formuler de protestations formelles.

Incidentement, sir Brian prévoit que les Alliés auront complété, d'ici janvier, la formation d'un gouvernement unique pour l'ouest de l'Allemagne.

Le général s'est vu interrogé par les journalistes sur la rumeur que les Soviétiques retireraient bientôt leurs troupes d'occupation de l'est du pays. Il répond qu'un retrait général des troupes des quatre puissances se ferait probablement le meilleur moyen de résoudre le présent désaccord entre les Quatre Grands, à condition d'être sûr que les Allemands demeureraient ensuite un peuple libre et ne tomberaient pas sous la coupe d'un parti minoritaire qui se substituerait aux Soviétiques avec l'appui d'une police fortement militarisée.

Berlin, 28 (A.P.) — Les autorités allemandes de bien-être social viennent de conclure avec les puissances occupantes de l'Ouest un accord qui permettra de doubler le nombre des enfants

évacués de Berlin et de le porter à 700 par semaine. Elles s'occupent maintenant de négocier une entente semblable en faveur des vieillards et des malades qui veulent quitter la capitale allemande pour ne pas y subir les rigueurs d'un hiver accentué par le blocus économique qu'ont imposé les Russes. Entrepreneurs ces derniers ont décrété de nouvelles restrictions en interdisant tout transport de colis postaux par rail entre Berlin et l'Ouest de l'Allemagne.

Le prix Duvernay

Le grand prix littéraire Duvernay est attribué cette année à M. l'abbé Félix-Antoine Savard, pour son dernier roman, *LA MINUIT*.

C'est ce que nous annonçons ce matin la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le grand prix littéraire Duvernay consiste en un montant de \$500, décerné par notre société d'un gouvernement unique pour l'ouest de l'Allemagne.

Le jury se compose de M. Roger Duhamel, président du jury, de M. le chanoine Sidelart, de MM. Guy Sylvestre et Marcel Raymond. C'est la cinquième fois que le prix Duvernay est attribué. Les autres titulaires furent MM. Guy Frégault, Madame Germaine Guéremont, MM. Robert Charbonneau et Edras Minville.

Si Petrone vivait, il irait

CHEZ
JOY TAILLEURS

251 est, rue Ste-Catherine
BE. 3126

JOAILLIER

**CADEAUX
BIJOUX
MONTRES
DIAMANTS**

J. Omer ROY

1658 est, MONT-ROYAL
AMherst 2618

Tourisme et voyages

UN SPORT SAIN ET PASSIONNANT

Voyages gratuits de Montréal à New-York

par François Zalloni

Les voyageurs canadiens qui désirent emprunter l'avion pour se rendre en Europe liront avec intérêt la nouvelle suivante, que nous avons le plaisir d'annoncer en premier à nos lecteurs.

Air-France accorde des voyages gratuits, à bord des appareils de la Colonial Airlines, aux passagers canadiens qui désirent se rendre à New-York pour prendre l'avion à destination de Paris. C'est-à-dire qu'un voyageur d'Air-France, s'il réside au Canada, peut utiliser gratuitement les services de la Colonial Airlines entre Montréal et New-York.

Un Montréalais, s'il veut aller en Europe par avion, peut prendre un appareil d'Air-Canada ou de la British Overseas Airways Corporation à Dorval; mais ces deux compagnies ne mènent qu'à Londres. S'il veut aller directement à Paris, il faut que le voyageur aille à New-York emprunter les services d'Air-France, d'American Airlines, de Trans-World Airlines, de Pan American Airlines, etc.

Toutes ces compagnies exigent le même prix pour le transport de leurs passagers; elles se servent toutes, aussi, d'appareils fabriqués aux États-Unis, sauf dans le cas d'Air-Canada qui emploie des "North Star", faits par Canadair.

La concurrence ne s'établit donc que sur le plan "service". L'auteur de ces lignes a eu récemment l'occasion de faire la traversée de l'Atlantique avec Air-France et Air-Canada; il est en mesure d'affirmer que le personnel de ces deux compagnies est de tout premier ordre.

Car il faut bien avouer qu'un voyage de 15 heures, même si on est confortablement installé dans un fauteuil à bascule, pourrait sembler fort long si la compagnie qui vous transporte ne prévoyait pas les moyens de faire s'écouler les heures avec agrément: c'est ce qu'on appelle le "service".

Celui-ci tient à un ensemble de menus détails qui donnent l'impression au voyageur de n'être pas considéré comme un vulgaire colis... il y a la sourire de l'hôtesse, les prévenances du steward, l'excellence de la cuisine, la petite visite du pilote, etc., etc. Voilà en quoi les compagnies peuvent différer les unes des autres. Voilà qui fait le renom d'Air-France et d'Air-Canada.

On pourrait disserter pendant des heures sur les mérites respectifs de la traversée en avion ou en paquebot... c'est affaire de goûts personnels et de circonstances diverses. Il n'en demeure pas moins que le voyage en Europe est aujourd'hui facilité, en avion, dans des conditions remarquables de confort.

Nouveau service pour Rome...
Air France annonce l'inauguration d'un service aérien direct en 22 heures de New-York à Rome. Ce nouveau service sera en correspondance débutera le mardi 2 novembre. Exploité en Constellation 749 "nouveau type" et faisant escale à Boston et à Paris, il sera le service le plus rapide entre les États-Unis et l'Italie. Ce service ne sera pas nécessaire pour les passagers de

changer d'avion à Paris ou d'attendre des services de correspondance.

L'Italie n'exige plus de visa pour les touristes américains et on s'attend à ce que de nombreuses personnes profitent de ce service rapide pour visiter des parents ou passer des vacances en Italie. Déjà de nombreux passagers ont utilisé le service d'Air-France de New-York à Rome avec correspondance à Paris.

Les touristes peuvent bénéficier du Tarif d'Excursion de 30 jours qui est de \$648.60 de New-York à Rome et de \$636.60 de Boston à Rome.

Les expéditeurs de fret et les exportateurs pourront également profiter de ce nouveau service pour faire parvenir leur produits rapidement jusqu'en Italie. La Compagnie Rome quittera New-York à 10 heures le matin tous les mardis. Dans le sens Rome-New-York le départ aura lieu le mercredi de Rome.

L'horaire précis est le suivant: Sens États-Unis - Italie: (mardi) départs 10.00 New-York, 12.00 Boston; (mercredi) 10.00 Paris, arrivée Rome 13.15. Sens Italie-États-Unis: (mercredi) départs Rome 16.30, Paris 22.00; (jeudi) Boston 12.15, arrivée New-York 13.20.

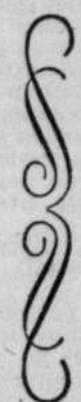
... et pour l'Espagne

Air France effectuera désormais cinq vols par semaine entre la France et l'Espagne. À partir du 26 octobre, la ligne Paris-Madrid sera effectuée deux fois par semaine, et à partir du mois de novembre, le service Paris-Buenos Aires fera escale dans la capitale espagnole. Ces services s'ajoutent aux deux services hebdomadaires entre Paris et Barcelone.

Les deux nouveaux services Paris-Madrid quitteront les mardis et vendredis et effectueront Madrid-Paris les mêmes jours. Grâce à la rapidité des services et des correspondances avec les vols transatlantiques, les passagers d'Amérique du Nord pourront atteindre la capitale espagnole ou Barcelone moins de 24 heures après leur départ. Le vol de New-York à Paris prend 12 heures et demie, celui de Paris à Madrid 3 heures et demie.

Le tarif entre New-York et Madrid est de \$390 aller, et \$702 aller et retour. Les passagers désirent bénéficier des tarifs d'excursions de 30 jours peuvent effectuer l'aller et retour pour \$645. De Boston, les tarifs sont les suivants: aller \$381.00, aller et retour \$685.80, aller et retour excursion \$533.40.

Les tarifs de fret entre New-York et Madrid sont de \$1.13 pour des expéditions de moins de 100 livres et 83 cents au-dessus de 100 livres; de Boston \$1.10 la livre pour des expéditions de moins de 100 livres et 80 cents au-dessus de 100 livres. Les nouveaux services doivent permettre un accroissement considérable du trafic de passagers et de fret aérien entre les États-Unis et l'Espagne; les hommes d'affaires et les touristes pourront visiter facilement la France et l'Espagne au cours d'un même voyage.



D'un bout à l'autre du Canada, c'est maintenant la saison de la chasse. Nos compatriotes se sont transformés en Nemrods et se sentent prêts, avec chiens et fusils, à affronter des bêtes sauvages... ou des canards. (Ph. C.P.)

SUR UNE FIN DE SAISON

La troisième conférence interprovinciale sur le tourisme, qui s'est terminée à Ottawa la semaine dernière, a été occupée en majeure partie par l'étude des deux problèmes principaux qui affectent en ce moment notre industrie touristique.

1) Prévoir le logement des millions de touristes américains qui nous visitent chaque année; 2) Compléter la construction de la route transcontinentale.

Pour loger les touristes

Les délégués des neuf provinces canadiennes, ainsi que les représentants des compagnies de transport et de tourisme, ont été unanimes à déclarer que l'on devrait, rapidement, faire quelque chose pour loger convenablement les touristes américains — sans quoi, on s'exposerait à perdre une grande partie des revenus dont les touristes sont les responsables.

Ce problème semble dériver simplement de difficultés financières; on a dit à la conférence que les banques ne sont pas autorisées à prêter des sommes d'argent dans les conditions que nécessite la construction de nouvelles hôtelleries.

Aide fédérale

Il fut donc déterminé que la solution la plus acceptable serait de faire établir par le gouvernement fédéral une agence, ou une politique, grâce à laquelle la construction d'un hôtel pourrait être entreprise avec l'aide d'Ottawa. Rien de définitif n'a encore été décidé à ce sujet par les autorités, mais on laisse entendre que les choses pourraient, peut-être, s'arran-

ger à temps pour l'ouverture de la saison prochaine.

M. Perry

Ce besoin pressant d'hôtelleries a été souligné par M. R. G. Perry, le gérant général du trafic de la *Provincial Transport*, elle-même servant d'agence à la *Greyhound* (une grande compagnie américaine de transport par autobus). M. Perry a déclaré que la *Greyhound* aurait pu conduire au Canada des milliers de touristes supplémentaires l'été dernier; cette compagnie n'a pas voulu le faire parce qu'elle savait que ses passagers n'auraient pas trouvé à se loger, une fois parvenus à destination.

Et M. Perry a dit aussi que l'industrie touristique canadienne dépend surtout de ceux qui ne gagnent que \$3,000, ou moins, par année; c'est à l'intention de leur budget que l'on doit songer lorsque l'on pense à édifier une politique du tourisme.

Route transcontinentale

Quant à la route transcontinentale, il en a été surtout question lors de la déclaration de M. C. D. Howe, ministre du Commerce; celui-ci a révélé que l'on convoquerait une autre conférence interprovinciale dans un avenir prochain, afin d'étudier la question.

Le ministre a dit que son gouvernement était prêt à pousser le projet en autant qu'il était en son pouvoir de le faire. On fait remarquer que cette route existe déjà de Halifax à Vancouver, mais qu'elle n'est pas pavée sur toute sa longueur; de plus, la

variété et les surfaces différentes de cette route la rendent impropre à un usage fréquent et confortable.

On a fait comprendre toutefois aux délégués combien de millions de dollars notre pays est en train de perdre en laissant cette route dans son état actuel; surtout maintenant que les touristes se servent de l'automobile en nombres de plus en plus élevés.

Quelques suggestions

Parmi les suggestions qui ont été soumises à l'approbation des délégués, on relève celle qui porterait au 3ème lundi de septembre la fête du Travail, afin d'allonger les vacances d'une vingtaine de jours.

On note enfin les quatre suggestions offertes par le comité de la chasse et de la pêche: 1) entraîner, enregistrer et licencier des guides professionnels et leur octroyer une autorité plus grande dans la répression des infractions aux règlements sur la chasse et sur la pêche. 2) Nettoyer les lacs des poissons impropres à la pêche. 3) Intensifier et systématiser le repeuplement des lacs où l'on pratique la pêche sur une haute échelle. 4) Adopter des mesures plus efficaces pour empêcher les ruisseaux de devenir pollués.

Un délégué a suggéré que l'on se serve plus couramment, dans les centres de tourisme, des agents de la police montée... et surtout de leurs uniformes écarlates: voilà, paraît-il, qui plairait fort aux étrangers! Mais on a vertement répliqué aux quartiers généraux de la police que les agents fédéraux n'étaient pas faits pour servir de décorations.

Ce temps retrouvé vous appartiendra

par André Maurois, de l'Académie française

Les hommes ont toujours aimé les contes où grâce au talisman donné par un enchanteur ou par une fée, le héros ou l'héroïne soudain cessent de vieillir. C'est que nous souffrons tous de la brièveté des jours. *O Temps, suspends ton vol!* Qui ne voudrait ajouter à sa vie quelques années, s'il était assuré de les passer tel qu'il est aujourd'hui, heureux et lucide, sain de corps et d'esprit? Si quelque génie vendait du temps, qui ne courrait en acheter?

Or nous vivons en un siècle de miracles et la plupart des merveilles qui surprennent et charment les lecteurs de *Mille et une Nuits* sont devenues, pour nous contemporains, des expériences quotidiennes. Le tapis magique? Mais il est à votre service et s'appelle maintenant *l'Air-France*. Acheter du temps? Doubler la longueur d'une semaine ou d'un mois de votre vie? Mais c'est la chose la plus simple du monde. Voyagez par air et, sur le temps du voyage, vous économiserez, suivant la distance, cinq, dix, quinze, vingt jours.

Ce temps retrouvé vous appartient. Vous en pourrez faire ce que bon vous semblera. Et il ne s'agit pas d'un changement d'emploi du temps, de quelques heures dérobées à un plaisir ou à un devoir; pour être reportées sur un autre. Point du tout. Le miracle est authentique. Il s'agit d'heures arrachées au néant, de jours qui auraient été vides et vains et qui, grâce au tapis magique, vont se remplir de bonheur et de beauté.

Car le temps que vous achetez est d'autant plus précieux que vous allez le passer à Paris. Que de voyageurs venus en France ont regretté, quand arrivait la fin du séjour, d'être obligés de repartir! Il leur restait tant de choses à voir! Volontiers ils auraient dit à l'instant comme Faust: *O reste, toi, tu es si beau!*

"Ah! si nous avions une semaine de plus, nous retournerions à Versailles et à Fontaine-

bleau: nous irions à Chantilly et à Compiègne; nous pourrions explorer les vieilles rues de l'île Saint-Louis, où nous avons entrevu tant de coins charmants; nous donnerions un jour entier à cet admirable musée des impressionnistes que nous avons dû traverser au pas de course; nous irions chez nos couturiers, chez nos libraires, chez nos joailliers favoris, méditer longuement sur l'achat le plus sage; sur tout nous jouirions du *climat* de Paris, de cette lumière bleutée, de cette grâce, de cette douceur... Il y a trois nouvelles pièces que nous n'avons pas vues et qui paraissent bien tentantes... Et nous n'avons pas visité du tout la province française, que l'on dit si belle... Tout cela est déplorable, désespérant... Mais que faire? Nous n'avons plus le temps."

Vous n'avez plus le temps, Madame, parce que vous l'avez gaspillé. Vous avez bâillé ou dormi en voyage des jours entiers, dont chaque minute aurait pu être remplie de soixante secondes d'enchantement ou de travail efficace. Votre mari n'est pas moins que vous désolé: "Où", dit-il, "nous devons partir, et je n'ai pas terminé mes affaires. Je sais très bien que, si j'avais eu quinze jours de plus, j'enlevais le contrat. Il aurait été plus d'intimité, des relations plus nombreuses et plus solides. Mais le temps a manqué..."

Ces regrets sont légitimes, ces plaintes raisonnables. Il est très vrai que le temps ne respecte rien de ce qui a été fait sans lui, que la confiance et l'amitié ne s'improvisent pas, et que quinze jours de plus eussent tout arrangé. Mais ces quinze jours, vous pourriez les avoir. L'enchanteur ou la fée, aujourd'hui vous attendent dans les bureaux d'Air-France et sont prêts à vous vendre une semaine ou deux, sans vous demander en échange votre âme. Le talisman moderne est très simple: C'est un billet d'avion. Telle est la mille et deuxième nuit.

Le CENTRE d'intérêt à New-York

HOTEL GREAT NORTHERN VOISIN DU FAMEUX PARC CENTRAL

Quatre cents chambres spacieuses et délicieusement décorées, avec bain et douche. Suites de deux et de trois chambres... Visitez la nouvelle "Fiesta Room", le nouvel et populaire rendez-vous new-yorkais, qui offre des spécialités espagnoles et françaises... L'on vous y accueillera dans votre propre langue.

118 OUEST, 57^e RUE, NEW-YORK, N.Y. NOTRE ENTRÉE À 111 OUEST, 56^e RUE, EST CONTIGUE AU GARAGE.



Chambres à compter \$ 3 50

"VOTRE ROUTE EST-ELLE LA MIENNE?"



VOLEZ PAR AIR-CANADA

TORONTO - LONDON - WINDSOR (DÉTROIT) CLEVELAND - CHICAGO - WINNIPEG et L'OUEST - aux PROVINCES MARITIMES et à TERRE-NEUVE.

Envolées quotidiennes rapides et commodées PL. 2971 1478, rue Peel, Montréal, ou votre agence de voyages

LIGNES AERIENNES TRANS-CANADA (AIR-CANADA) TRANSCONTINENTALES - INTERNATIONALES - TRANSOcéaniques

Votre famille est-elle dans cette situation?



VOTRE revenu au cours des premières années de mariage est habituellement modeste. Vous n'avez pas eu le temps d'accumuler des réserves qui répondent aux besoins de votre famille en cas de mort prématurée.

Le bénéfice de revenu familial garanti de Crown Life est destiné à pourvoir aux besoins d'une jeune famille. Il donne à votre famille la protection voulue — à un prix modique.

Comment? Par un revenu mensuel régulier pendant que vos enfants grandissent, et après l'expiration de la période de revenu, par le paiement additionnel au comptant de la valeur nominale entière de la police.

Communiquez aujourd'hui même avec un représentant de la Crown Life. Il se fera un plaisir de discuter avec vous les détails de ce projet.

Fondée en 1900 La Compagnie d'Assurance-vie Crown Life Sigs Social Toronto

Montréal et districts

Montréal-St-Catherine 660 o., rue St-Catherine 4015 avenue Papineau O. MELOCHIE, René PELLETIER, C.L.U., Louis et Georges BOUYER, gérants.

Montréal-Centre 1117 o., rue St-Catherine H. G. DICKSTEIN, gérant.

Montréal-Laurentienne 660 o., rue St-Catherine H. G. MacGREGOR, C.L.U., gérant.

Montréal-Dorval 4015 avenue Papineau O. MELOCHIE, René PELLETIER, C.L.U., Louis et Georges BOUYER, gérants.

LES VOYAGES PARTOUT commencent chez COOK'S

RESERVATIONS POUR NAVIRES ET AVIONS sur toutes les lignes. Nos bureaux sont à votre service dans 54 pays.

CROISIÈRES D'HIVER de New-York. MAURETANIA. Croisière de Noël aux Indes Occidentales, 11 jours. Départ le 23 décembre. Aussi croisières à Nassau et à La Havane. Premier départ le 5 janvier.

CARONIA, le nouveau et luxueux paquebot. Indes Occidentales, 14 jours. Départs en février, mars et avril.

BRITANNIC, croisière en Amérique du Sud, 45 jours. Départs le 1er février pour les Bermudes, La Barbade, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires, Montevideo, Bahia, La Trinité, la Jamaïque, La Havane.

Taux et détails sur demande. Faites vos réservations de bonne heure.

L'ÉTÉ PROCHAIN EN EUROPE. Inscrivez-vous dès maintenant pour vous assurer les commodités du navire et la participation aux voyages organisés.

THOS. COOK & SON LIMITED

1241 rue Peel, Marquette 9219

SERVEZ-VOUS DES CHEQUES DE VOYAGEURS DE COOK.



Un autre exploit du cycliste Roméo Morin

Cet employé des usines Angus a parcouru la distance de 3,700 milles, l'été dernier

Les exploits du champion canadien de cyclo-tourisme ne se comptent plus. Ce pédaleur infatigable, qui dévore des milliers de milles chaque été, plonge le public dans l'étonnement. Roméo Morin, un rembourreur aux usines Angus, est un petit bout d'homme qui ne connaît pas, pour ainsi dire, les limites de ses forces — il l'abat sans se fatiguer une distance de cent milles, par une journée épuisante de juillet!

Cet été, il a fait le tour complet des trois provinces maritimes; ce qui veut dire, un parcours de 3,700 milles — qu'il a réussi en 37 jours. Parti de Montréal le 19 juillet, il rentrerait le 1er septembre, après avoir accompli huit jours de repos ayant pour causes des contretemps divers, des pannes, des journées pluvieuses ou des visites à des amis.

Itinéraire

Morin voyage pour son plaisir et pour apprendre la géographie physique, industrielle et humaine des régions qu'il visite. En quittant Montréal, il s'est dirigé vers les Cantons de l'Est, en passant par le Lac Mégantic, puis il a ensuite filé vers le bas du fleuve, jusqu'à la Rivière du Loup. De là, il a bifurqué vers la Baie des Chaleurs, dans le Nouveau-Brunswick, puis il a longé la côte de la Baie de Fundy, jusqu'à Saint-Jean, pour traverser à Digby, Nouvelle-Ecosse. De Digby, il a fait le tour complet de la Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap Breton. De Digby à Yarmouth, il a été fort surpris de rencontrer de nombreux Canadiens français.

Au Cap Breton, il a fait le tour complet du paragonal de Ter-

"Artiste-hôtesse"

Michèle Morgan, passagère, envie Michèle Morgan, hôtesse

On sait que Michèle Morgan tient le rôle d'une hôtesse de l'air dans le film "Aux yeux du souvenir", que Jean Delannoy achève actuellement et qui est consacré aux équipages d'Air France. Jean Marais et Jean Chevrier y apparaîtront également comme pilotes.

Interviewée sur ses impressions, Michèle Morgan n'a pas caché qu'elle enviait les véritables hôtesses de l'air. "Il est probable, déclara-t-elle, que j'aurais très bientôt l'occasion de remonter en avion comme passagère, car j'aime beaucoup les voyages aériens pour leur confort et leur rapidité. Mais c'est avec un véritable créve-cœur que je verrai évoluer l'hôtesse de l'air, moi qui n'ai pu vivre cette vie que dans un studio".

La direction d'Air France fera-t-elle ce jour-là une exception pour notre grande vedette et lui permettra-t-elle "de reprendre du service" dans la réalité cette fois?

Bonne saison à Jasper Lodge

Jasper Park Lodge, hôtel d'été du Canadien National dans les Rocheuses, a maintenant fermé officiellement ses portes. "La saison a été excellente", déclare M. Harold Gunning, gérant de l'hôtel. "Plusieurs personnages distingués ont fait un séjour à l'hôtel au cours de l'été et d'importants congrès y ont été tenus. Le tournoi annuel de golf a remporté un très grand succès, et nombre de joueurs se sont inscrits pour la saison prochaine."

maine, et lorsqu'il est assoiffé, il boit du lait ou de l'eau, mais jamais de boissons gazeuses. De plus, il ignore les bienfaits douteux de l'alcool et il ne fait pas usage de tabac.

Ferland battu en six rondes -- Premier échec du Canadien

Malgré son courage le protégé d'Audette doit s'avouer vaincu

Johnny Greco a eu raison de son rival à la sixième ronde alors que l'arbitre Tommy Sullivan lui déclara la victoire par knock-out technique — Fernando Gagnon gagne en cinq rondes sur l'intervention de Maurice O'Connell — Les autres combats disputés hier soir

Les amateurs du sport de la boxe qui ont assisté à la séance offerte hier soir, au Forum, par le promoteur Raoul Godbout ont pu constater que Gaby Ferland, quoique possédant de grandes qualités et doué d'un courage à toute épreuve, n'est pas encore mûr pour un combat contre les champions et qu'il lui faudra attendre encore au moins un an avant de pouvoir espérer se classer parmi les aspirants au championnat des mi-moyens.

Notre pugiliste canadien-français avait à faire face à Johnny Greco, champion canadien de sa division, et, de l'avis de la plupart des experts et des réguliers du manly art, le protégé de Pete Audette n'avait aucune chance de l'emporter et l'on doutait même de la possibilité de voir le combat aller jusqu'à la limite des dix rondes. Les connaisseurs n'avaient pas fait erreur car Ferland fut déclaré vaincu par mise hors de combat technique à la sixième ronde par l'arbitre Tommy Sullivan, lorsque l'officiel de la Commission Athlétique de Montréal constata que le second de Ferland refusait d'envoyer son protégé combattre dans cet assaut, concédant par le fait même la victoire au boxeur italien.

Ferland a sûrement fait son gros possible pour résister aux coups de son rival et il a fait de son mieux pour loger des coups assez rudes pour que ses efforts fussent vains car Greco, qui possède une longue expérience et est doué d'une endurance remar-

quable, a pu tout encaisser sans broncher pour ensuite se porter résolument à l'attaque après la troisième ronde et, à partir de ce moment, le champion canadien martela son rival et l'ébranla en plusieurs occasions en plus de l'envoyer au blanchard par de solides crochets, et il était évident que la bataille se terminerait par une mise hors de combat, et nous approuvons fortement le second, Bimstein, qui décida de retenir Ferland dans son coin au son de la cloche au commencement de la sixième ronde, afin de lui éviter une punition inutile, comme la chose s'était produite lors du combat Barrière-Prairie, au Stade Exchange, il y a quelques années.

L'assistance approuva l'attitude prise par ceux qui étaient dans le coin de Ferland et lorsque Gaby quitta l'arène il fut l'objet d'une belle ovation, indiquant par le fait même qu'il reste toujours un favori du public montréalais et qu'il n'a rien perdu de son prestige par son échec aux mains du vétéran Greco. Même si le combat n'a pas été jusqu'à la limite les amateurs ont semblé être satisfaits de ce résultat car Ferland, après avoir débuté prudemment, s'est lancé à l'attaque à la deuxième ronde dans l'espoir de pouvoir l'emporter sur le vétéran, mais ce fut son erreur car Greco l'envoya au blanchard pour huit secondes à la quatrième ronde, et dans la cinquième assaut il n'eut aucune difficulté à frapper Gaby à volonté. Ses coups étaient bien placés et portés avec force, et c'est ce qui explique que Ferland ne put continuer les hostilités à la sixième ronde.

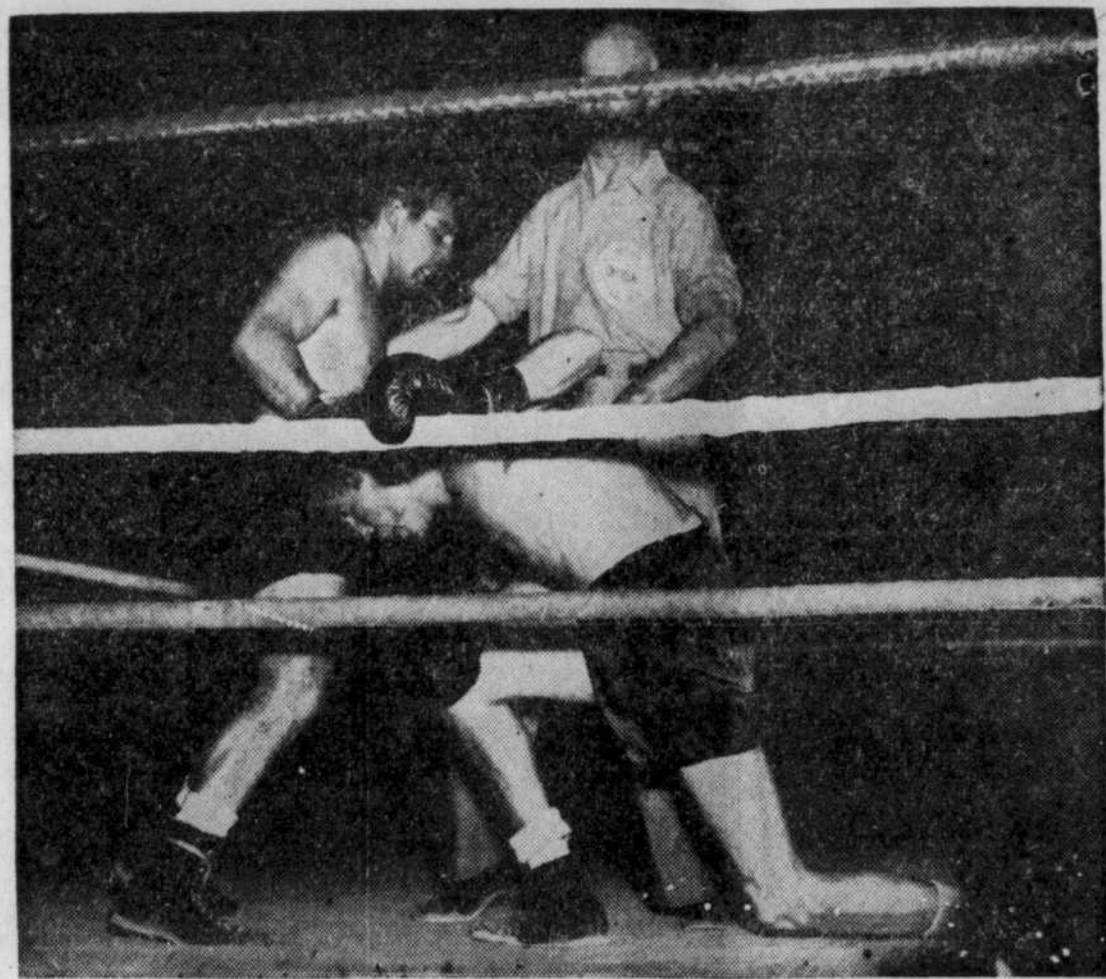
Greco a prouvé une fois de plus hier soir qu'il doit être considéré comme un pugiliste de grande valeur et qu'il est de taille à battre contre les meilleurs hommes de sa catégorie. Il est à souhaiter que nous ayons l'avantage de le voir contre Rocky Graziano au cours de l'été prochain, à Montréal.

Trois autres mises hors de combat furent enregistrées hier soir au Forum car dans la semi-finale, une bataille qui devait être limitée à dix rondes, l'arbitre Maurice O'Connell accorda la victoire à Fernando Gagnon, de Québec, contre Pancho Calderon sous le prétexte que le Porto-Ricain ne s'était pas remis sur ses pieds avant la dixième seconde réglementaire. Les spectateurs n'apprécieront pas l'attitude de l'officiel, celui-ci même qui avait dirigé le fameux combat Cisneros-Greco, et l'assistance a longuement hué la décision de l'arbitre.

Le boxeur de la vieille capitale s'est révélé bien supérieur à son adversaire car il l'envoya trois fois au blanchard. En vertu du nouveau règlement, il a dû rester huit secondes sur le carreau avant de se remettre sur ses pieds et c'est ce qui a donné lieu à la confusion. Le boxeur prétendit qu'il s'était relevé à la neuvième seconde et l'arbitre soutint le contraire et comme l'officiel a toujours le dernier mot, c'est son jugement qui mit fin à ce combat.

Dans les autres assauts au programme, Armand Savoie obtint la décision sur Noël Gagnon, Mario Massaro gagna par knock-out technique en trois rondes, Jackie Keenan gagna aux points contre Ian McNeil et Paul Thibault gagna par knock-out technique sur Frank Bifulco, à la troisième ronde.

La séance d'hier soir fut un véritable succès et le promoteur Raoul Godbout doit être fier du résultat obtenu. L'assistance était nombreuse et les recettes se sont élevées à \$20,465, ce qui est fort raisonnable pour une soirée qui ne comprend aucun combat de championnat.



Gaby Ferland s'est révélé fort courageux hier dans son combat avec Johnny Greco au Forum. On voit ici le protégé de Pete Audette faire un effort pour se remettre sur ses pieds après avoir été envoyé au blanchard à la quatrième ronde. Au début de la sixième ronde l'arbitre Tommy Sullivan déclara l'italien vainqueur par knock-out technique.

Le Royal passe seul en tête de la ligue

L'équipe de Frank Carlin a eu raison des Braves de Valleyfield par le compte de 4 à 2 et possède une avance de deux points chez les seniors

Valleyfield, 28. — Le Royal de Frank Carlin est monté seul en première place de la ligue Québec senior en disposant des Braves de Valleyfield au compte de 4 à 2. Le Sherbrooke, ayant disposé du Québec, monte sur un pied d'égalité en deuxième place avec les clubs Québec, Valleyfield et Shawinigan.

Gerry Plamondon et Haggerty ont réussi chacun deux buts pour le Royal tandis que Cliff Malone s'est tout particulièrement distingué en obtenant trois assistances au cours de la joute. Plamondon plaça le club local en avant en comptant après trois minutes de jeu seulement l'engagement initial. Le joueur chinois, Larry Kwong, déjoua cependant McNeil alors qu'il ne restait que 45 secondes de jeu dans la période pour égaliser les chances.

Les buts consécutifs de Haggerty dans la deuxième période donnèrent une avance de deux points au Royal. Plamondon déjoua ensuite Leclerc pour assurer définitivement la victoire au Royal. Cliff Malone obtint des assistances sur les trois buts du Royal dans ce engagement.

Dans la période finale le Royal se repla un peu sur la défensive et le Valleyfield attaqua sans répit. Kwong se mit en évidence en réussissant son deuxième but de la joute aidé de Bessette et Murelich.

Les Braves tentèrent, mais inutilement de venir de l'arrière par la suite, Gerry McNeil a de

nouveau été sensationnel dans ses filets. La défense du Royal fut également très solide.

ROYAL: Buts: G. McNeil; défenses: Orlando, Lepine; centre: Gladu; ailes: Pepin, Morin; substituts: Morrison, Crawford, Fryday, Haggerty, Laforce, Plamondon, Malone, D. McNeil, Denis.

VALLEYFIELD — Buts: Leclerc; défenses: Dutcher, Boyer, centre: C. Brown; ailes: Schmidt, R. Leduc; substituts: Bessette, Kwong, Cyr, Corriveau, Bissailon, Joannette, Legris, Gareau, Murelich.

Arbitres: Story, Munday.

SOMMAIRE

Première période

- 1-Royal, Plamondon (Laforce) 3.08
- 2-Valleyfield, Kwong (Murelich) 19.15
- Punitions: Legris, Crawford, Corriveau, Lepine, Bessette.

Deuxième période

- 3-Royal, Haggerty (Malone) 5.07
- 4-Royal, Haggerty (Malone) 11.35
- 5-Royal, Plamondon (Malone, Haggerty) 13.53
- Punitions: Gareau, Boyer.

Troisième période

- 6-Valleyfield, Kwong (Bessette, Murelich) 14.40
- Punitions: Plamondon, Orlamond (mauvaise conduite).

Le Détroit augmente son avance en battant Rangers

Le club de Tommy Yvan a maintenant un avantage de trois points sur son plus proche rival dans la course au championnat de la ligue Nationale

New-York, 28. — Les Ailes Rouges de Détroit ont pu conserver la première place de la Ligue Nationale de Hockey hier soir et il convient d'ajouter que le club de Tommy Yvan a même augmenté son avance dans la course au championnat du circuit. Le club de Détroit a gagné, grâce à sa victoire d'hier sur les Rangers par 3 à 2, un avantage de trois points sur ses plus proches concurrents, les Bruins de Boston et le Canadien de Montréal.

Kullman, des Rangers, a enregistré le premier but de son club à la période initiale en déjouant Lumley avec l'aide de Bill Moe et Lewick. Cinq minutes étaient écoulées au deuxième engagement quand Fisher prit possession d'une passe de Kaleta pour loger le disque derrière Lumley et porter le résultat 2-0.

Aux 9 dernières minutes de jeu, Lindsay et Poile comptèrent tour à tour pour égaliser le pointage, 7 minutes étaient écoulées au 3ème et dernier engagement quand Abel, après avoir travaillé de concert avec Howe et Lindsay, prit Rayner en défaut pour assurer la victoire aux siens.

DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Quackenbush; centre: McNab; ailiers: Lindsay, Howe; substituts: Reise, Horeck, Abel, Gauthier, McFadden, Morrison, Couture, Pavelich, Kelly, Gee et Poile.

RANGERS: Rayner; Colville, Moe; Laprade; Lewick et Kullman; Shero, Stanowski, Raleigh, Morris, Lund, Mickoski, Fisher, Albright et Kaleta.

Arbitres: King Clancy, Ernie Munday et Sibby Munday.

Première période

1. Rangers, Kullman 0.40 (Moe, Lewick)
- Pun.: Horeck, Kaleta, Lindsay.

Billy Reay

L'abandon de matière nous force à remettre à demain notre entrevue avec Billy Reay. On nous excuse.

LES ROVERS DECLASSÉS

Lake Placid, 28. — Les Sénateurs d'Ottawa s'assurèrent une victoire facile, hier soir, alors qu'ils l'emportèrent sur les Rovers de New-York par le compte de 8 à 3 dans la série de la ligue Senior de Québec. Les visiteurs s'assurèrent la palme à la deuxième période lorsqu'ils comptèrent cinq de leurs huit points.

Nils Tremblay et Bud Hellyer ont dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant chacun deux buts tandis que Lude Check, Dagenais, Eddie Emberg et Robinson ont été les autres compteurs. Staley, Delori et Préfontaine ont obtenu les buts des perdants. Fraser a eu une tâche relativement facile dans les filets des Sénateurs.

OTTAWA: Buts: Fraser; défenses: Copp, Trainer; centre: Emberg; ailiers: Greene, Smart; subs.: Stahan, Hellyer, Irvine, Robinson, Tudin, Check, Smith, Tremblay, Dagenais.

SOMMAIRE

Première période

- 1-Ottawa: Emberg, (Copp-Greene) 9.58
- 2-New-York: Delory, (Lowe) 11.48
- Punition: Lovelle.

Deuxième période

- 3-Ottawa: Tremblay, (Robinson-Stahan) 4.39
- 4-Ottawa: Dagenais, (Hellyer-Smith) 7.01
- 5-Ottawa: Check, (Tremblay) 9.59
- 6-Ottawa: Tremblay, (Robinson) 11.03
- 7-Ottawa: Hellyer, (Smith) 13.28
- Punition: Stahan.

Troisième période

- 8-New-York: Préfontaine, (Watson-Delory) 6.51
- Ottawa: Hellyer, (Smith) 14.05
- 10-New-York: Staley, (Flynn-McLellan) 15.48
- 11-Ottawa: Robinson, (Check) 18.06
- Punitions: Trainor, Check, Lowe, Lovelle, Robinson.

Les As de Québec battus par le club Sherbrooke

Le Saint-François passe en deuxième position chez les seniors sur un pied d'égalité avec quatre autres rivaux — Demers en évidence

Québec, 28. — Le St-François de Sherbrooke, ce nouveau club admis dans les cadres de la Ligue Senior du président George Slater, a causé une autre surprise, hier soir, alors qu'il venait aux prises avec les As de Québec dans la Vieille Capitale car il sortit victorieux au compte de 5 à 1 pour passer en deuxième position, sur un pied d'égalité avec les As, le Valleyfield, et Shawinigan et les Sénateurs. C'était la quatrième victoire du Sherbrooke en cinq parties jouées à date.

Gilles Dubé et Heindl ont placé le Sherbrooke en avant dans la période initiale en déjouant Marois. Le Sherbrooke continua d'attaquer dans la deuxième engagement et Tony Demers se mit tout particulièrement en évidence en réussissant ses deux buts de son club.

Le Sherbrooke a ajouté un autre point à son total dans la troisième engagement pendant que Leclerc, qui fut superbe dans les

filets des vainqueurs, perdit son blanchissage.

Le Sherbrooke, qui en est à sa première saison dans la ligue Senior a prouvé jusqu'ici qu'il sera un sérieux candidat au championnat du circuit Slater. Le club est très bien balancé et son gardien de buts, Leclerc, se pose comme l'un des meilleurs dans le hockey amateur.

Sherbrooke — Buts: Leclerc; défenses: Goupille, Robidas; centre: H. Carnegie; ailiers: O. Carnegie, McIntyre; substituts: Heindl, Côté, Demers, Burnett, Dubé, Gordon, Roy, Metcalfe, Bourdon.

Québec — Buts: Marois; défenses: Raglan, Renaud; centre: Marshall; ailiers: Tremblay, Jamieson; substituts: McBride, Leblanc, Imbach, A. Planché, J. Planché, Kovalchuk, Wylie, Scholes, Blute, Smith.

Arbitres: Bob Barrette, Léo Murray.

Les Leafs ont pris leur revanche sur le Tricolore

Les Torontois ont pu s'assurer la victoire, hier soir, dans la dernière période alors que Max Bentley a compté le but décisif

Toronto, 28. — Après avoir réussi à éviter l'échec dans les quatre premières joutes de la saison, le Canadien a dû baisser pavillon hier soir alors que le club de Dick Irvin venait aux prises avec les Leafs de Happy Day, au Maple Leaf Garden, devant près de quatorze mille personnes. Le Bleu Blanc Rouge a subi la défaite au compte de 3 à 2 pour permettre aux protégés de Connie Smythe d'enregistrer leur deuxième gain de la saison en cinq parties jouées à date. Le Tricolore reste tout de même en deuxième position, sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston.

Les Leafs se sont ralliés trois fois durant cette partie pour l'emporter.

Dans la première période, les joueurs des deux clubs se sont étroitement surveillés et aucun club n'a réussi à compter. Bill Durnan et Turk Broda ont affiché une tenue remarquable dans leurs filets respectifs. Broda a particulièrement brillé devant Kenny Reardon et Norman Dussault.

Les Canadiens eurent l'avantage marqué du jeu au cours de l'engagement, mais manquèrent de précision près des filets adversaires.

Après deux minutes de jeu dans le deuxième engagement le club local prit les devants quand Maurice Richard reçut une passe parfaite de George Robertson pour s'avancer rapidement sur Broda et décocher un boulet que le gardien des Leafs n'eut aucune chance de bloquer. Alors que Ken Mosell était au pénitencier, Gardner fut envoyé dans la mêlée pour la première fois cette saison. Il était sur la glace depuis environ une minute quand il fut envoyé au pénitencier pour rudes.

Harry Watson égalisa le compte à la douzième minute de jeu. Watson s'empara du disque dans le territoire des Canadiens et déjoua habilement plusieurs adversaires pour s'approcher des filets et lancer dans le coin.

Après ce succès, Durnan eut le temps de faire un mouvement pour arrêter le coup. Klukay reçut une assistance sur le jeu. Après que Riopelle eut purgé une punition mineure des Canadiens se lancèrent résolument à l'attaque et Reay est venu bien à l'heure de déjouer Broda, qui réussit à arrêter spectaculaire sur son lancer. Barilko fut ensuite puni mais les Canadiens ne firent rien qui vaille, alors qu'il ne restait qu'une minute de jeu.

À la troisième période le club local profita de la punition de Barilko alors que Robertson, aidé de Lach et Riopelle, plaça le club local en avant après 25 secondes de jeu seulement. Les deux clubs étaient au complet quand les Leafs égalisèrent les chances. Howie Meeker déjoua Durnan sur un jeu

en masse des Leafs. Max Bentley enregistra ensuite ce qui devait être le point gagnant. Bentley reçut le disque de Motson et lancia de côté dans le haut du filet. Durnan tenta mais inutilement de faire l'arrêt.

Une bataille éclata entre Howie Meeker et la recrue Eddie Dorohoy. Le tout fut vite arrêté et les deux joueurs reçurent chacun une punition mineure. À un certain moment les Leafs avaient sept joueurs sur la glace et par suite de cette infraction l'arbitre Bill Chadwick déclara une punition mineure aux Leafs. Ezinicki purgea la punition. Les Canadiens attaquèrent sans répit mais les Leafs ont réussi à tenir le coup jusqu'à la fin.

CANADIEN — Buts: Durnan; défenses: Bouchard, Reardon; centr.: Reay; ailiers: Carveth, Dussault, Subs.: Harvey, Harmon, Riopelle, Lach, Richard, Robertson, Filion, Dorohoy, Mosell, Chamberlain.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Thomson, Motson; centr.: Bentley; ailiers: Mackell, Costello; subs.: Boesch, Barilko, Mathers, Kennedy, Meeker, Lynn, Klukay, Ezinicki, Watson, Daves, Gardner.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Sammy Babcock, George Hayes.

SOMMAIRE

Première période

- Aucun point.
- Punitions: Ezinicki (2), Harvey, Lach.

Deuxième période

- 1-Canadien: Richard (Robertson) 2.29
- 2-Toronto: Watson (Klukay) 12.45
- Punitions: Mosell, Gardner, Riopelle, Barilko.

Troisième période

- 3-Canadien: Robertson (Richard, Lach) 0.25
- 4-Toronto: Meeker (Kennedy, Motson) 2.21
- 5-Toronto: Bentley (Motson) 5.23
- Punitions: Dorohoy, Meeker, Ezinicki.

LES CITADELLES VICTORIEUX

Trois-Rivières, 28. — Les Citadelles de Québec ont remporté leur cinquième victoire de suite en battant le Trois-Rivières, 8 à 2 hier soir. Groleau et Fréchette ont été les héros des vainqueurs avec chacun deux buts, tandis que Fragiskos a réussi un but et deux assistances.

Première période

- 1-Québec: Fragiskos 2.07
- 2-Tr-Rivières: Saindon 2.46
- 3-Tr-Rivières: Reid 3.25
- 4-Québec: Groleau 6.50
- 5-Québec: Caouette 9.38

Troisième période

- 6-Québec: Fréchette 2.30
- 7-Québec: Fréchette 2.43
- 8-Québec: Martin 15.45
- 9-Québec: Groleau 16.54
- 10-Québec: Pichette 18.10

LES RÉSULTATS DU HOCKEY

HIER

Ligue Nationale: Canadien 2, Toronto 3.

Détroit 3, Rangers 2.

Ligue Américaine: Philadelphie 1, Pittsburgh 7.

Hershey 2, Springfield 5.

Ligue Senior: Royal 4, Valleyfield 2.

Sherbrooke 5, Québec 1.

Ottawa 8, Rovers 3.

Ligue Junior: Trois-Rivières 2, Québec 8.

St-Hyacinthe 3, Verdun 2.

Valleyfield 0, National 6.

CE SOIR

Ligue Nationale: Boston à Chicago.

Ligue Américaine: Cleveland à Indianapolis.

St-Louis à New-Haven.

Ligue Senior: Shawinigan à Royal.

Ligue Junior: Trois-Rivières à Québec.

Victoriaville à Valleyfield.

SOMMAIRE

Première période

- 1-Sherbrooke, Dubé (Côté, Demers) 9.50
- 2-Sherbrooke: Heindl (Burnett) 10.35
- Punitions: O. Carnegie, La-brie, Goupille, Planché, Roy, McBride, Heindl.

Deuxième période

- 3-Sherbrooke: Demers (Côté) 5.41
- 4-Sherbrooke: Demers (Dubé, Burnett) 16.29
- Punitions: Roy, McBride, Goupille, Tremblay, Côté.

Troisième période

- 5-Québec: Wylie (Renaud, Blute) 2.36
- 6-Sherbrooke: Côté (Dubé, Demers) 16.35
- Punitions: Smith, H. Carnegie, Raglan, Tremblay, Renaud.

NATIONAL BAT VALLEYFIELD

L'EQUIPE DE LA PALESTRE A TRIOMPHE DES BRAVES PAR 6 A 0. HIER, A VERDUN — LE ST-HYACINTHE L'EM- PORTE

Deux joutes étaient disputées hier soir, dans les séries de la Ligue Junior alors qu'à l'Auditorium de Verdun les clubs National et St-Hyacinthe s'assurèrent les honneurs de la victoire.

Dans la joute initiale le St-Hyacinthe l'emporta sur les Leafs de Verdun par le compte de 3 à 2 pendant que le National infligeait un blanchissage aux Braves de Valleyfield en triomphant par 6 à 0 dans la finale.

Dans la première partie, les joueurs de Mickey Hennessey ont été forcés de se rallier pour remporter la victoire et c'est grâce au but enregistré par Matteau, à la troisième période, que le St-Hyacinthe a pu décrocher la palme.

Dans la deuxième joute, Quesnel, un ex-joueur du Valleyfield, a été l'étoile du National en comptant trois buts, un dans chaque période. Jean-Paul Jeanneau, Aimé Bourgie et Désaulniers ont été les autres compteurs des vainqueurs. Gaétan Desforges a brillé dans les filets des gagnants tandis que Marchand a été solide à l'arrière-garde.

PREMIERE PARTIE

1-Leafs: St-Pierre 9.53

Punitions: Langill, Morrison et Desjardins.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point.

Punitions: Fraser et Hodgson.

TROISIEME PERIODE

- 2-Leafs: Chiara 7.31
- 3-St-Hyacinthe: Parr 12.51
- 4-St-Hyacinthe: McCabbe 13.51
- 5-St-Hyacinthe: Matteau 15.41
- Punitions: St-Jean, Fraser, Matteau, Carboneau, Labelle et Higgins.

PREMIERE PARTIE

PREMIERE PERIODE

- 1-National: Quesnel 11.20
- Punition: Jeneau.

DEUXIEME PERIODE

- 2-National: Jeneau 2.14
- 3-National: Desaulniers 11.42
- 4-National: Quesnel 15.11
- Punitions: Davis, Picard, J-B. Marchand et Bissailon.

TROISIEME PERIODE

- 5-National: Quesnel 5.52
- 6-National: Bougie 11.52
- Punitions: Davis, Racette et Langill.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES

Nous invitons les commerçants et industriels à se prévaloir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier, Montréal

Tél. MARQUETTE 2353-2354

AVOCAT

Anatole Vanier, c.s., Guy Vanier, c.s.

VANIER & VANIER

AVOCATS

57, rue Saint-Jacques

Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

Les fonctionnaires demandent un minimum de \$1.500

Résolution adoptée lors de leur congrès — Semaine de 40 heures

Québec, 28 (D.N.C.) — Un banquet, tenu à l'hôtel Saint-Louis, a clôturé le congrès de l'Association des employés civils du Canada. Ce banquet était sous la présidence de M. J.-R. Fiset, vice-président national de cette organisation. Au cours de ces assises, la principale résolution adoptée a été celle demandant un salaire minimum de \$1.500 par année pour les employés adultes travaillant à temps régulier, ainsi qu'un boni de vie chère, rétroactif à partir du premier octobre 1947.

Les délégués ont de plus adopté une résolution, réclamant la semaine de cinq jours et de

pas plus de 40 heures par semaine. On a enfin demandé que la pension de retraite soit basée sur le salaire des 6 dernières années au lieu des dix dernières années.

Avant de terminer son congrès, l'Association a procédé à l'élection des délégués pour la convention nationale, qui doit se tenir en 1949, à Lethbridge, Alberta. Les délégués dont les noms suivent ont été choisis pour le district de Québec: MM. J.-W. Gagné, du ministère des postes, R. Milot, du ministère de la santé, Parc Savard, H. McMaster, du ministère de la justice, de Dorchester, N.B., Charles Parent, du ministère de la défense nationale, Valcartier. Les substituts seront les suivants: MM. Albert Fortin, du ministère de la justice, Saint-Vincent de Paul, J.-A. Devarennes, du même endroit, et Georges Thériault, des anciens combattants.

L'étudiante retrouvée a quitté Montréal

La jeune étudiante de 19 ans, Mlle Lenore Shanhouse, disparue depuis lundi du collège Smith, à Northampton, dans l'Etat du Massachusetts, et retrouvée à Montréal hier, a quitté la métropole ce matin, à 7 heures, pour se rendre à Washington, par avion, afin d'y rejoindre sa mère.

La jeune fille était en parfaite santé lorsqu'elle a été retrouvée hier dans le lobby d'un hôtel où elle s'était réfugiée après un voyage dans les Laurentides. Elle n'avait pas d'argent, pas même de sacoches lorsqu'elle a été conduite à la sûreté municipale pour interrogatoire.

La jeune étudiante a catégoriquement refusé de fournir quelque explication au sujet de sa "disparition".

Sourds

VOYEZ LE PLUS RECENT MODELE DE PARAVOX

Ne pèse que 4 1/2 onces complet, petit, léger, puissant, efficace, INCASSABLE (exclusivité de)

PARAVOX LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

"L'essayer c'est l'adopter"

Gilbert JOBIN, Spécialiste

3610, rue DUROCHER

Suite 11, près de Prince-Arthur O. LA. 5975

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRE.

UN SEUL BUREAU A MONTREAL.



Si vous êtes père de famille...

Nombreux sont ceux qui souscrivent aujourd'hui des polices d'assurance pour des jeunes gens et même pour des enfants. Ils contractent ces polices non seulement pour jouir de la protection qu'elles accordent, mais encore pour permettre à leurs enfants de terminer leurs études secondaires ou pour leur constituer un fonds de réserve qui leur servira un jour à ouvrir quelque commerce.

Souvent, il y a une entente entre le père et le fils, que lorsque ce dernier gagnera assez, il prendra la totalité ou une partie de la prime à sa charge.

Cet accord entre père et fils est excellent. Il enseigne au jeune homme les principes de l'épargne et développe chez lui le sens des responsabilités.

Si vous avez des enfants, le représentant de la Confederation Life sera toujours heureux de vous montrer ce que vous pouvez faire, dans le cadre des idées précédentes et dans la mesure de vos moyens. Un représentant qualifié se tient à votre disposition pour examiner avec vous chacune de vos idées à ce sujet.

AVANT DE VOUS ASSURER — CONSULTEZ LA

Confederation Life

Association TORONTO

SIEGE SOCIAL

Succursales

Montréal — Ste-Catherine

J.-G. LE DROIT, gérant de division

Montréal — Mont-Royal

J.-T. BOURGEOIS, gérant de division

Edifice Transportation

Montréal — St-Jacques

F.-W. BENN, C.L.U., gérant de division

Québec Ouest

J.-A. BEAUSÉJOUR, C.L.U., gér. de div.

Représentants d'assurances collectives

N.-A. HOUSTON L.-J. BRUNEAU

CAPITALISTE ET TRAVAILLEUR



La contribution des Montréalais à la fondation de la Louisiane

Conférence de Mgr Maurault à la Société historique

Dans une conférence qu'il prononçait hier soir à la Société historique de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, a fait le tableau de la contribution montréalaise à la fondation et au développement de la Louisiane.

Il s'agissait surtout d'un travail d'approche, et le conférencier s'est contenté d'ouvrir quelques voies, invitant ses confrères de la société à entreprendre l'étude de tel ou tel point particulier.

Des Montréalais qui ont eu rapport avec la Louisiane, trois ressortissent particulièrement: Cavellier de La Salle, qui l'a nommée; Jean-Pierre Le Moyne d'Iberville, son fondateur; et Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, qui en fut "l'organisateur et le père". Ce dernier, "un des plus grands hommes de notre race et de notre métropole", n'a pas encore eu les honneurs d'une biographie un peu serrée: Mgr Maurault espère qu'un historien viendra bientôt combler cette lacune.

Après ces trois grands, il faudrait nommer tous leurs collaborateurs, héros soldats qui ont souvent autant de mérite que leurs chefs: les Henri de Tonti et les autres...

La part du clergé canadien au développement religieux de la Louisiane est certaine, bien que peu considérable. D'ailleurs, on a "l'impression très nette que du point de vue religieux la Louisiane ne fut guère favorisée". Il intéressera toutefois de savoir que l'évêque américain travaillait actuellement à obtenir la "canonisation d'un groupe de Français martyrisés par les indiennes de la région."

Mgr Maurault termine par une remarque sur le rôle des compagnies en Louisiane. Encore ici, il ne fait qu'ouvrir une avenue.

Au cours de la réunion, on a discuté de l'emplacement où on devrait placer des plaques commémoratives à la mémoire des historiens Bibeault et Ferland.

Les discours de M. Drew à la radio

Le discours que prononcera le nouveau leader national du parti progressiste-conservateur, M. George Drew, au banquet qu'on lui offre vendredi soir, à 7 h. 30, à l'hôtel Windsor, à Montréal, sera diffusé par un réseau de postes privés qui comprend à Montréal, les postes C.K.A.C. d'abord de 9 h. 30 à 10 h., puis de 10 h. 30 à 10 h. 40 et

C.J.A.D. de 9 h. à 10 h.; à Québec, le poste C.H.R.C. de 9 h. 30 à 10 h.; à Hull, le poste C.K.C.H. et aux Trois-Rivières, le poste C.H.L.N., tous deux également de 9 h. 30 à 10 h.

Dimanche soir les postes de Rouyn, Amos et Val-d'Or retransmettront en outre un enregistrement du même discours de 9 h. à 10 h.

S'il est devenu capitaliste en gagnant \$40.000 à la loterie des hôpitaux d'Irlande, Nick Foran, de Vancouver, n'est pas pour cela devenu orgueilleux ni imprudent. Comme les règlements de l'Eire interdisent à Nick de ramener son argent au Canada, il a décidé de revenir ériger les souliers chez nous jusqu'au moment où il pourra prendre sa retraite définitive et finir sa vie en Canada. (Photo P.C.)

Un mémoire aux autorités fédérales

A propos du dragage du Richelieu

Une délégation de la Fédération des jeunes de commerce des jeunes du Québec présentera un mémoire sur le dragage du Richelieu au gouvernement fédéral, à la prochaine session.

Nos lecteurs se souviennent qu'à son dernier congrès annuel, tenu à Saint-Jean, la Fédération a fait sienne la résolution de la Chambre cadette de Saint-Hilaire, demandant le creusage du Richelieu à 12 pieds sur toute sa longueur de façon à compléter le réseau de canaux américains et raccourcir des trois quarts la distance qui sépare, par voie d'eau, Montréal et New-York. La Chambre de commerce de la province a accordé son entier appui à l'initiative des Chambres cadettes, à son congrès annuel de La Malbaie.

Une souscription

Conformément à la décision du congrès, la Fédération a formé un comité spécial chargé de préparer le mémoire susdit et d'attirer l'attention populaire sur l'importance du projet. Parallèlement à sa campagne d'éducation, le comité organise une campagne de souscription destinée à lui fournir les fonds suffisants pour mener le projet à bonne fin. Plusieurs importantes compagnies ont déjà assuré le comité de leur entière collaboration et lui ont accordé une aide matérielle généreuse. Parmi les souscripteurs, on relève même les noms de compagnies américaines intéressées au transport sur le Richelieu.

Voies de fait graves

Léopold Hébert, accusé de voies de fait graves sur la personne de son épouse, Fernande Campeau, a protesté de son innocence hier matin devant le juge T.-A. Fontaine. Il subira son procès le 3 novembre. Le président du tribunal a longuement hésité avant d'accorder un cautionnement à l'accusé, Hébert, qui est père de cinq enfants, a été condamné l'année dernière, à fournir un cautionnement de \$100 de garder la paix. Il s'agissait d'une même offense. Après un sévère avertissement de se tenir coi, d'ici le procès, le juge Fontaine a consenti à un cautionnement personnel de \$500.

Devant le même juge, Alexandre Landreville, jeune homme de 30 ans environ, de Toronto, a été accusé du vol de manteaux, robes, valises et autres articles divers, pour une valeur de \$2.000, la propriété de Mlle Marie Fiché. L'accusé a plaidé non coupabilité et reviendra le 3 novembre subir son procès. Il a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$950.

Y pensez-vous?

"Le Devoir" ne vous demande pas la charité, mais il sollicite vos contrats d'impression.

Il possède un atelier outillé pour faire tous les travaux, depuis la simple carte d'affaires jusqu'à la revue de luxe.

Appelez BE. 3361

Un représentant ira vous visiter.

2,000 familles quitteraient Annapolis

Halifax, 28 (C.P.) — M. A.W. Mackenzie, ministre de l'agriculture de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré que sa province devait trouver de nouveaux marchés pour les pommes si elle voulait éviter l'exode de quelque 2,000 familles de la vallée d'Annapolis.

Il a dit que la Nouvelle-Ecosse n'avait trouvé des débouchés que pour 250.000 barils de pommes et que cette année la production avait été de 600.000 barils.

"Si nous devons diminuer notre production des deux tiers, dit-il, nous allons aussi enlever les moyens de subsistance aux deux tiers des 3,000 familles de la vallée d'Annapolis."

Le permis d'Essiambre annulé pour six mois

Le juge en chef Edouard Archambault a annulé hier matin, pour une période de six mois, le permis de conduire de Donat Essiambre, 23 ans, un récidiviste bien connu de la police municipale.

Essiambre a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit un taxi d'une manière dangereuse. La voiture au volant de laquelle Essiambre se trouvait, lors de son arrestation, ne lui appartenait pas.

En plus d'annuler son permis de conduire, le président du tribunal a condamné Essiambre au temps passé en prison. Tout cautionnement avait été refusé à l'accusé lors de sa comparution.

Mystérieuse explosion à Ste-Anne-de-Bellevue

Une mystérieuse explosion a secoué une partie de Sainte-Anne-de-Bellevue, vers 8 heures, hier soir, et l'on ne connaît pas encore la cause de ce bruit. Le chef de police de l'endroit, M. Esdras Lépine, aidé d'un détachement de la police municipale et provinciale, a fait des recherches minutieuses dans les environs de cette municipalité, mais il n'a rien trouvé.

Des appels téléphoniques ont été reçus au poste de police. Des gens de Sainte-Anne, aussi bien que des municipalités avoisinantes, comme Hudson, Sennerville et Sainte-Geneviève, ont déclaré qu'ils avaient aussi entendu le bruit.

La police provinciale a fait des recherches aussi à l'île Perrot, mais là non plus, rien n'a été découvert.

La Semaine de la messe

La grande semaine de la messe aura lieu en novembre prochain, du 7 au 14. En prévision de cet événement, le Centre catholique de l'université d'Ottawa invite les fidèles à faire campagne pour répandre le petit livre de messe, le "Prie avec l'Eglise".

C'est pour réveiller les fidèles aux grandes de la messe que le Centre catholique a lancé, il y a plus de dix ans, le petit feuillet hebdomadaire, répandu dans tout le Canada sous quatre éditions différentes: "Prie avec l'Eglise", français, anglais et dominicain, et "Mon petit Prie avec l'Eglise", pour les plus jeunes.

On y trouve en quelques pages le texte de la messe du jour, toutes les prières que le prêtre dira durant le saint sacrifice et qu'on peut ainsi réciter facilement avec lui. C'est petit, commode, peu embarrassant. On y trouve également une lettre appropriée au temps liturgique, une méditation pour chaque jour de la semaine et des mots d'ordre bien frappés.

L'utilité indéniable du "Prie

avec l'Eglise explique son extraordinaire diffusion: son tirage est actuellement de 160.000. Elle explique aussi qu'un célèbre liturgiste, Dom Gaspar Lefebvre, O.S.B., ait chaleureusement félicité le Centre catholique de son initiative.

Il faut en généraliser l'emploi par tous les moyens, afin de former une chrétienté plus vivante.

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

ARRÊTE LE MAL DE TÊTE

ASPIRIN

PRIX LES PLUS BAS

12 comprimés... 15¢

24 comprimés... 25¢

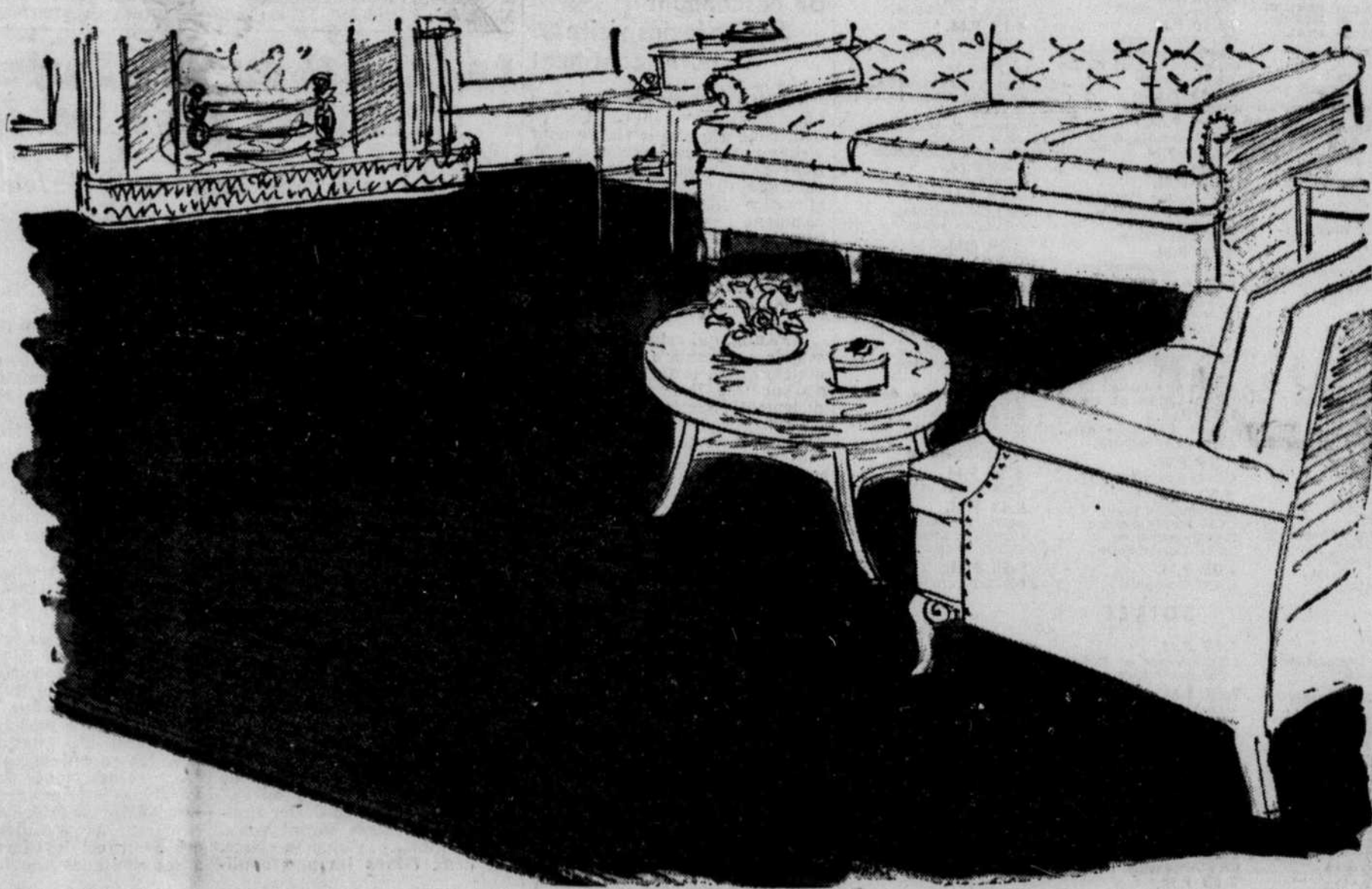
100 comprimés... 75¢

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CIGI

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS
NOS MAGASINS SERONT FERMES LUNDI FÊTE DE "LA TOUSSAINT"

DUPUIS Broadloom -- un superbe Wilton anglais

BIENTOT NOVEMBRE... IL EST TEMPS DE TRANSFORMER LE SALON, LA SALLE A MANGER EN VUE DES "FÊTES"



Ce BROADLOOM mesure 9 et 10 1/2 pieds de largeur LA VERGE CARREE

10.95

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale

UN TAPIS QUE L'ON POSE D'UN MUR A L'AUTRE REHAUSSE DE FAÇON ÉTONNANTE LE MOBILIER DE LA PIÈCE RENDANT, PAR CONTRE, LES PLANCHERS PLUS SOURDS AU BRUIT DES PAS

NUANCES PASTELLES LES PLUS NOUVELLES

Nous vous invitons à venir choisir un BROADLOOM Wilton anglais dans nos ravissantes collections de nuances pasteltes comprenant le bleu, rose, rose cendré, rouge, vert, beige, turquoise, gris, rouge vin. Il existe une teinte pour chaque pièce et chaque mobilier. Venez faire votre choix tandis que le prix est aussi avantageux.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.J. BUGAL, gérant de division

DUPUIS — cinquième (De Montigny)